

INSTITUT FRANÇAIS  
D'AFRIQUE NOIRE

**CARTES**  
**ETHNO-DÉMOGRAPHIQUES**  
**DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE**

Feuilles N° 3 ET 4 NORD



IFAN-DAKAR  
1963

# CARTE ETHNO-DEMOGRAPHIQUE

FEUILLES 3 ET 4 NORD

PRÉPARÉES PAR

**G. BRASSEUR**

ET

**G. LE MOAL**

(pour l'ethnographie de la Haute-Volta).

## NOTE DE PRÉSENTATION

L'ensemble des cartes réunies dans cette pochette correspond aux coupures n<sup>os</sup> 3 Nord et 4 Nord, faisant suite aux n<sup>os</sup> 1, 2 et 5 déjà parues <sup>(1)</sup> et assurant ainsi la liaison avec celles-ci, pour le Nord du 10<sup>e</sup> parallèle, tant à l'Est qu'à l'Ouest <sup>(2)</sup>.

Politiquement, elles couvrent le Mali et la Haute-Volta, s'arrêtant, au Sud, aux frontières de ces pays et au Nord, au 17<sup>e</sup> parallèle, limite préalablement fixée pour ces cartes en fonction du domaine des populations sédentaires de l'Ouest-Africain. La représentation des nomades pose des problèmes très spéciaux et elle n'a été tentée que dans la partie où ils interfèrent avec les sédentaires, dans la mesure où elle est nécessaire pour comprendre la vie de ceux-ci. Pour la partie de Mauritanie et de Mali située au Nord du 17<sup>e</sup> parallèle, on voudra bien se reporter aux cartes spéciales <sup>(3)</sup>.

Comme précédemment la démographie et l'ethnographie ont été représentées sur des feuilles distinctes, mais dans l'esprit de ce travail, elles forment un tout inséparable.

## LE CONTEXTE

### I. FONDS DE CARTES

Les études préparatoires ont été faites sur les cartes au 1/200.000<sup>e</sup> du Service Géographique de Dakar (annexe de l'IGN, Paris) qui existent maintenant en versions définitives pour la presque totalité de la zone couverte par les présentes coupures <sup>(4)</sup>.

(1) Cartes ethnodémographiques de l'Afrique occidentale. IFAN. *Dakar*. N<sup>o</sup> 1, 1952 ; n<sup>o</sup> 5, 1954 ; n<sup>o</sup> 2, 1960.

(2) La partie Sud, Côte-d'Ivoire et Ghana, restant actuellement en suspens, nous avons préféré ne pas attendre plus longtemps pour la présente publication, bien qu'elle ne soit pas conforme au découpage primitivement adopté ; on y gagnera par contre à voir rapprochées les différentes parties du Mali et de la Haute-Volta.

(3) Ainsi, Carte des densités humaines au Sahara : 1/2.000.000<sup>e</sup> *Paris*, CHEAM 1959.

(4) Seules ont manqué Tenkodogo, NE 29-V1 et NE 30-I.

Au départ, des esquisses ou des cartes provisoires ont été utilisées, mais les corrections sont intervenues au fur et à mesure. Le fond au 1/1.000.000<sup>e</sup> a été établi en tenant compte de ces nouvelles cartes et présente ainsi les meilleures garanties, tant pour son exactitude que pour son homogénéité.

Sur ce fond ont été reproduits un certain nombre de renseignements qui ont paru particulièrement indispensables, soit pour mieux situer les faits représentés (méridiens par degré), soit pour aider à leur explication ; toutefois il a fallu se limiter, souvent arbitrairement, pour éviter de surcharger la carte au détriment de l'essentiel.

Il est donc recommandé de se reporter pour une meilleure compréhension des facteurs géographiques aux cartes précitées ou simplement à leur excellente généralisation au 1/500.000<sup>e</sup> (1).

Les fonds sont identiques pour les feuilles ethniques et pour les feuilles démographiques ; pour celles-ci on a ajouté les noms d'agglomérations de plus de 1.500 habitants en ce qui concerne le Mali, pour celles-là les noms de province.

Quelques précisions d'ordre général n'apparaîtront cependant pas superflues.

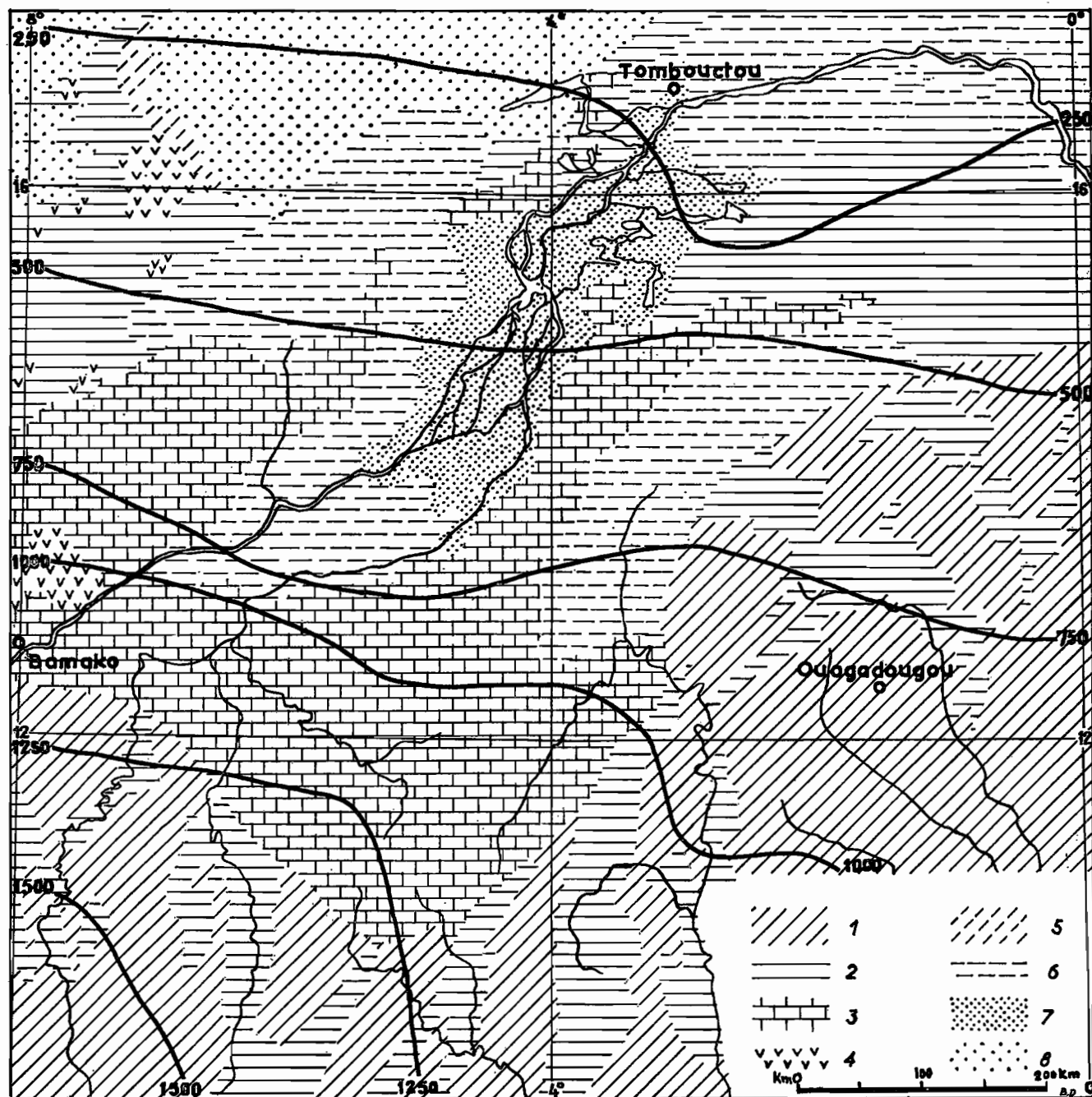
## II. GÉOGRAPHIE

Les deux feuilles couvrent un ensemble physique assez cohérent, éloigné de toutes parts de la mer et par conséquent axé exclusivement sur les pays de l'intérieur de l'Ouest-Africain, soumis à des influences climatiques semblables, marqué par une grande monotonie dans le paysage et la distribution des richesses naturelles.

Le relief est peu important. Les altitudes se tiennent entre 250 et 300 m, exceptionnellement au-dessous de 200 m et au-dessus de 500 m. Seuls les massifs gréseux donnent des escarpements notables que l'on a cru bon de souligner vu leur importance humaine (falaises de Banfora, de Bandiagara, le Gandamia et le Hombori). A ces exceptions près, le pays est une vaste pénéplaine entaillée par les vallées des rivières qui y ont découpé des terrasses souvent embarrassées de carapaces ferrugineuses ; plus au Nord, les éléments détritiques deviennent prépondérants et, à partir du 15<sup>e</sup> parallèle, le vent développe des formes dunaires orientées. Le Niger est l'accident notable, avec le vaste bassin sédimentaire qu'il a formé et la zone d'inondation qu'il entretient, réseau de défluent et de lacs déversoirs.

Le climat répond au schéma classique ; il se présente ici sous l'aspect soudanien au Sud de l'isohyète de 700 mm, c'est-à-dire à peu près le 14<sup>e</sup> parallèle, mais avec une inflexion assez nette vers le Sud à mesure qu'on se dirige vers l'Est ; au Nord, c'est le climat sahélien. De même qu'en direction du Sud, on s'achemine graduellement vers le climat guinéen (qui ne figure pas sur cette carte), vers le Nord la transition se fait dans le sens du climat désertique (également non représenté sur la carte), caractérisé par l'absence régulière de pluies d'une année à l'autre. Les températures jouent pour le Nord dans le sens d'une amplitude thermique plus forte et de l'existence d'une saison d'hiver ; pour le Sud, les températures extrêmes sont moins fortes et la saison fraîche (juillet-août) a lieu pendant l'hivernage. Les vents présentent

(1) Feuilles parues : Nara, Mopti, Hombori, San, Ouagadougou, Bougouni, Bobo-Dioulasso ; attendues, Bamako ; les cartes au 1/1.000.000<sup>e</sup> OACI, par contre, ne donnent qu'une idée trop simplifiée du relief.



CARTE I. — Le milieu physique

- |   |             |                      |   |                          |  |
|---|-------------|----------------------|---|--------------------------|--|
| 1 | précambrien | = granite, anhydre.  | 5 | continental intercalaire | = argiles, sables, partiellement aquifère. |
| 2 |             | = schistes, anhydre. | 6 | continental terminal     | = grès, argiles, aquifère.                 |
| 3 | primaire    | = grès, anhydre.     | 7 | quaternaire              | = alluvions, aquifère.                     |
| 4 |             | = dolérite, anhydre. | 8 |                          | = dunes, aquifère.                         |

Les courbes de hauteurs de pluie vont de 250 en 250 millimètres.

le même mécanisme, avec partout une forte influence de l'harmattan en saison sèche. Il n'y a pas de causes locales susceptibles de modifier le climat de façon importante, masses d'eau, relief.

La pluviométrie conditionne l'hydrographie ; à part le Niger, alimenté par le château d'eau guinéen, il n'y a pas d'écoulement permanent au nord du 11<sup>e</sup> parallèle, donc pratiquement sur cette carte ; au nord du 14<sup>e</sup>, une grande partie des pluies d'hivernage stagne sous forme de mares dont la plus grande partie s'évapore rapidement, le reste rejoignant par infiltration les nappes phréatiques, tandis qu'existent par endroit des nappes profondes qui ne peuvent être atteintes que par des puits de 50 m et plus.

Les paysages végétaux sont déterminés par le climat, le sol, l'hydrologie. Du Sud vers le Nord on passe de la savane à la steppe, avec dégradation de plus en plus marquée des espèces arborescentes et modification de la nature du tapis de graminées (continuité, espèces) ; cependant les cours d'eau sont bordés de galeries forestières et la zone d'inondation du Niger donne naissance, dans le Massina, à une immense prairie aquatique temporaire ; inversement, les carapaces ferrugineuses, certaines surfaces gréseuses, les plaines d'épandage du type *reg* comportent une végétation très réduite.

### III. HISTOIRE

Elle n'apparaît pas sous un jour homogène pour l'espace étudié. Il semble qu'il y ait d'une part à considérer la Haute-Volta et les anciens cercles de Sikasso, Koutiala et San et d'autre part le Mali. La raison tient en partie aux sources : en effet on a de précieux jalons pour ce pays grâce aux témoignages des voyageurs arabes et aux tarikhs locaux, tandis que pour le reste on ne dispose pratiquement pas de textes anciens. Ceci amène peut-être à envisager une cause profonde : ces pays seraient restés fermés aux influences extérieures, imperméables aux échanges, du moins à la pénétration de leurs territoires, tandis que la vallée du Niger a été le lieu de prédilection des brassages de populations, l'enjeu de luttes sévères pour sa domination par l'intérêt qu'elle présente comme voie de circulation et par sa richesse relative : culture, pêche, élevage.

L'archéologie <sup>(1)</sup> ne nous a pas encore donné la clé des vestiges que l'on trouve sous forme de tumulus dans la région de Goundam, pas plus que des alignements de mégalithes de Tondidaro. On a seulement la preuve qu'à cet emplacement a fleuri une civilisation particulière aujourd'hui éteinte.

Les traditions veulent que les plus anciens habitants de la vallée du Niger aient été les Bozo, mais leur occupation n'a été que sporadique, sans entraîner la constitution de vastes groupes humains organisés.

La succession historique connue avec une marge suffisante de certitude est la même que celle qui a été évoquée dans la notice de la carte ethnodémographique n° 2 et sur laquelle nous ne reviendrons que pour des précisions exigées par cette carte-ci.

*L'Empire de Ghana*, à son apogée aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles, devait s'étendre à l'Est jusqu'à la zone d'inondation du Niger et au Sud jusqu'au Bani, mais le souvenir de son extension dans

(1) MAUNY, Tableau géographique de l'Ouest-Africain au Moyen Age. *Mémoire IFAN*, n° 61, 1961 (pour cette question et pour toutes celles qui suivent, jusqu'à la période portugaise, xvi<sup>e</sup> s.).

cette zone semble aujourd'hui bien effacé, si ce n'est quelques foyers soninké bien attachés à leurs traditions qui subsistent ici et là.

*L'Empire du Mali*, qui a établi sa puissance en partie sur les ruines du Ghana, a par contre exercé une action profonde sur la vallée du Niger, ses capitales s'étant elles-mêmes développées sur ses rives. Avec Soundiata Keita, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est tout le bassin de Ségou qu'il englobe ; un siècle plus tard, sous Mansa Moussa, les limites sont portées au-delà de Gao.

Cependant cet extrême développement en surface, qui vers l'Ouest aurait atteint l'Océan, ne dura pas. Les Mossi du Yatenga sévirent plusieurs fois sur le flanc oriental, s'attaquant à Tombouctou en 1336 et à Oualata en 1480. Les Touareg apparurent aussi de redoutables ennemis, enlevant Tombouctou définitivement au Mali en 1435. Ce furent ensuite les Songay qui exercèrent sur lui leur pression et après avoir été ses vassaux donnèrent les plus gros coups, pillant même la capitale en 1545. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Empire du Mali était réduit à la province originelle, mais son souvenir resta considérable et aujourd'hui encore toutes les populations de l'actuel Mali, jusqu'à Bandiagara, se disent venir du Mandé.

*L'Empire Songay* <sup>(1)</sup> a une origine très lointaine puisque on le fait remonter au VII<sup>e</sup> siècle, avec pour noyau Koukya, en aval de Gao ; la capitale fut ensuite reportée à Gao même et la diffusion se fit progressivement vers l'amont jusqu'à Dienné au XI<sup>e</sup> siècle. C'est Sonni Ali qui affranchit son pays de la tutelle malienne et fut le vrai fondateur de l'État Songay pendant son règne qui dura de 1464 à 1492. Il livra bataille de tous les côtés, prenant Tombouctou en 1468 et Dienné en 1471, s'attaquant aux Mossi, aux Touareg et aux Peul, s'étendant aussi vers le Sud et l'Est. Son successeur Mohamed Askia (1493-1528) donna une structure à ses conquêtes en les organisant en provinces ayant des gouverneurs à leur tête ; Tombouctou, grand nœud de commerce entre les pays du Nord et ceux du Niger, devint la deuxième capitale de l'Empire. Ses successeurs agirent avec des fortunes diverses jusqu'à l'effondrement de 1591. Une armée marocaine après avoir défait l'armée songay à Tondibi (au nord de Gao) provoqua la dislocation de l'Empire ; Tombouctou et Gao furent occupés ; des éléments de la population prirent la fuite vers le Sud.

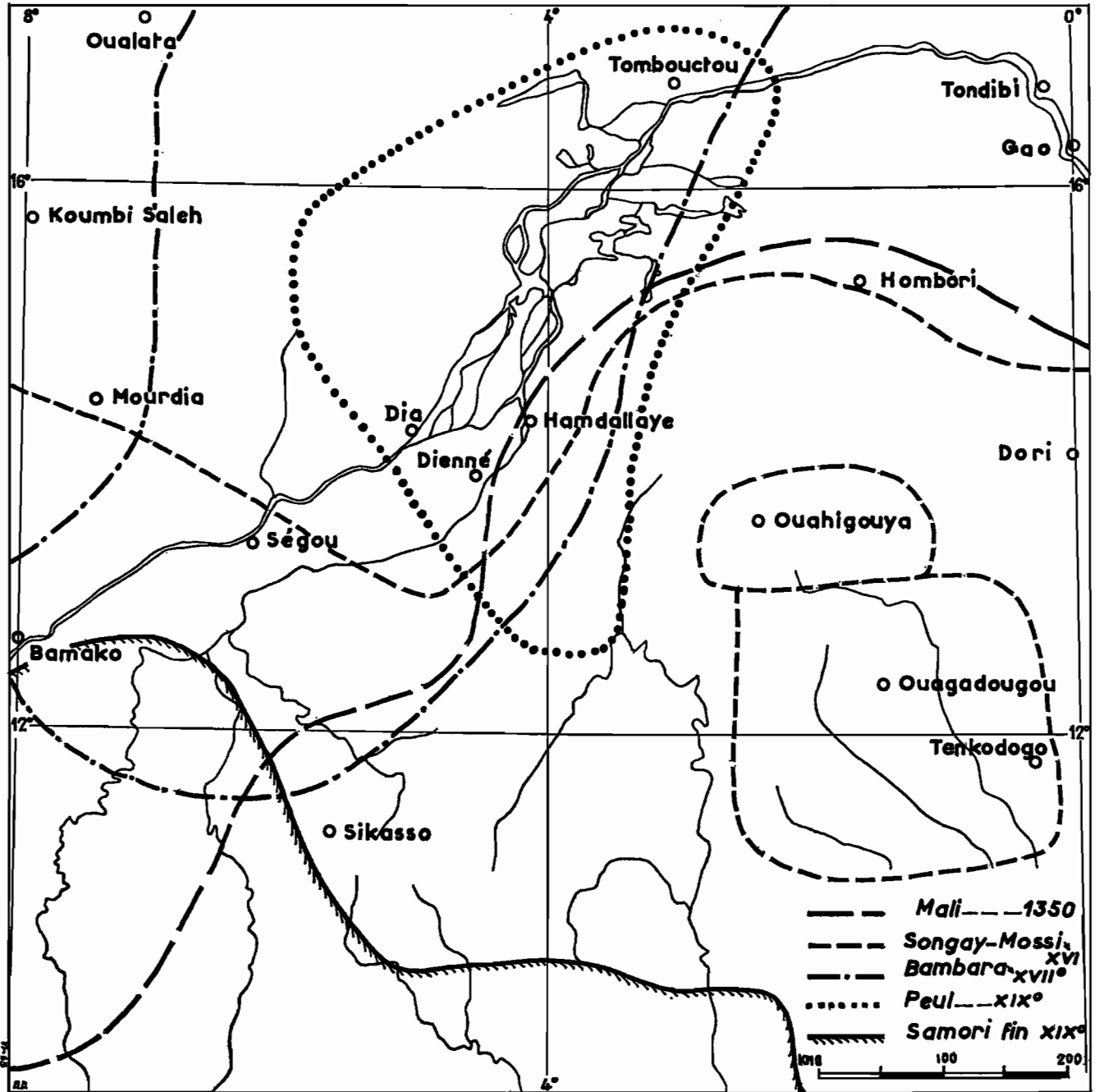
La colonisation marocaine, si elle s'étendit sur près de 150 ans, ne fut pas très solide en profondeur et eut à subir autant la désaffection de la métropole que les coups répétés des Touareg, des Peul et des Bambara.

*Le Royaume Bambara de Ségou* <sup>(2)</sup> à la limite des influences respectives des deux empires, au XVII<sup>e</sup> siècle, prend naissance sur leurs ruines. Il doit d'abord s'imposer aux multiples chefferies d'ethnie bambara qui vivaient en parfaite anarchie. C'est à Mamari Coulibali — dit Biton — qu'est donné de jeter ses fondations, en poussant ses limites territoriales jusqu'au Bani et à Dienné, et au travers du Kaarta en livrant une lutte féroce aux Massassi. N'Golo Diara, véritable fondateur de la dynastie en 1770, porta ses armes jusqu'à Tombouctou, dans le Massina, dans le Minianka et, au Nord, sur Sokolo. Son fils Monzon poursuivit la lutte dans le Kaarta [siège de Guémou <sup>(3)</sup>], encore à Tombouctou qui refusait de payer le tribut et qu'il

(1) J. ROUCH, Contribution à l'histoire des Songhay, *Mémoire IFAN*, n° 29, 1953.

(2) MONTEIL, Les Bambara du Ségou et du Kaarta, Paris 1924.

(3) Voir le témoignage de Mungo Park.



CARTE 2. — Les Empires soudanais

pilla (1803) et dans le Sud (Bélédougou et Fouladagou). Les règnes suivants furent médiocres et avec l'installation d'El Hadj Omar dans le Kaarta, le glas fut sonné : Ali Diara, dernier roi, fut fait prisonnier en 1862 et décapité l'année suivante.

*L'Empire Peul du Massina* <sup>(1)</sup> prend son départ avec le XIX<sup>e</sup> siècle sous l'égide d'un théologien musulman, Cheikhou Amadou. Sa capitale est fixée à Hamdallaye (à 20 kms au Sud de Mopti) et son aire d'influence est la zone d'inondation du Niger qu'occupent des Peul, en grande partie nomades et d'un Islam peu orthodoxe. En plus d'une organisation interne solide, des luttes victorieuses sont menées à l'extérieur de tous côtés, contre les Bambara idolâtres, les Bobo alliés des Peul réfractaires, les Maures, les Touareg avec installation à Tombouctou. Mais cette expansion rapide fut de brève durée et dans leur conflit avec les Toucouleur, les Peul perdirent la partie (1862).

El Hadj Omar, chef religieux d'origine toucouleur, entreprend son action au Mali à partir de 1854 ; son échec contre les Français installés à Médine (1857) l'amène à s'installer au Kaarta dont il fortifie plusieurs places, notamment Nioro. De là il s'attaque à Ségou et à Hamdallaye, mais il ne survit pas à ses victoires fulgurantes puisqu'il trouve la mort dans la falaise de Bandiagara en 1864. Son fils Amadou lui succède et fixe sa capitale à Ségou.

Peu de temps après, Samori venant de Guinée entreprend la conquête du Ouassoulou et du KénéDougou où il se heurte au royaume de Tiéba, puissamment fortifié à Sikasso (1887). Son centre d'action est basé sur Dabakala (Côte d'Ivoire), mais ses colonnes ne cessent de parcourir les provinces précitées jusqu'en 1898.

Ainsi le Mali a-t-il été, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre d'oppositions souvent sanglantes entre des pouvoirs locaux de taille et d'influence diverses et des mouvements centralisateurs issus ou non du terroir, qui se sont eux-mêmes entrechoqués. De cette intense fermentation, on ne peut savoir qu'elle eut été l'issue puisque les troupes françaises s'installent progressivement dans le pays de 1883 (prise de Bamako) à 1898 (prise de Sikasso), substituant à toutes les organisations politiques contre lesquelles elles eurent à lutter, le gouvernement direct.

L'histoire des pays de Haute-Volta <sup>(2)</sup> est purement orale mais, chez les Mossi, elle témoigne d'une grande continuité puisque l'on sait faire remonter les dynasties jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, en énumérant la liste des souverains qui se sont succédés. Le peuplement a connu une réelle fixité, permise sans doute par les conditions politiques et sociales, autorité absolue du monarque (complétée par une administration très hiérarchisée) et existence d'une armée efficace destinée à la défense du groupe tout entier.

Les Mossi du Ouagadougou se sont développés sur un vieux fonds Nionossé qu'ils ont absorbé ; ils n'ont pas eu de luttes importantes à soutenir contre les groupes voisins, mais plutôt à régler des querelles intérieures issues de questions d'apanages et aussi parfois à raffermir leur autorité sur les populations vassales.

Les Mossi du Yatenga par contre furent en contact direct avec les populations soudanaises ; ils eurent leur période d'expansion au XVI<sup>e</sup> siècle, mais ensuite éprouvèrent des revers dans leurs combats avec les Songay ; ils luttèrent aussi contre les Dogon et les Peul.

(1) A. H. BA et J. DAGET, *L'Empire Peul du Massina, Centrifan Bamako*, 1955.

(2) TAUXIER, *Les Noirs du Soudan, Paris 1912*, et, *Les Noirs du Yatenga, Paris 1917*.



Les Gourmantché qui se reconnaissent une origine commune avec les Mossi regardaient plutôt vers le Sud et exerçaient leur pression surtout sur le Nord-Dahomey ; toute leur histoire est une succession d'épisodes guerriers dans cette direction.

L'histoire des populations comprises entre le bloc Mossi et le Mali est nécessairement plus confuse. Si certaines en effet occupent le pays de longue date comme les Sénoufo, les Bwaba, les Gourounsi, d'autres sont venues du Ghana ou du Mandé et, aux contacts réciproques, ont vu leurs caractères s'altérer. Des hégémonies plus ou moins durables se sont cependant dégagées comme le royaume des Ouattara et en dernier lieu celui du KénéDougou (Tiéba et Babemba).

## LES CARTES ETHNIQUES

### I. SOURCES D'INFORMATION ET TECHNIQUES DE PRÉSENTATION (1)

Au Mali, le travail a été préparé suivant les mêmes principes que pour la carte n° 2 Nord, expliqués dans la notice (page 7) et suivant la même méthode (pages 10 à 13 et 20-21).

La valeur du signe, représentant 500 habitants, a pu être maintenue sans difficulté malgré certaines densités localement très fortes : cependant pour 3 centres du Massina (Diafarabé, Dia et Tenenkou) dont on a tenu à faire ressortir les caractéristiques ethniques, on a eu recours à l'emploi de chiffres pour préciser le nombre de signes nécessaires sans les faire figurer un à un. Pour les Dogon de la falaise de Bandiagara, on a pu les faire tenir au complet en exagérant un peu l'épaisseur de leur aire.

Pour les nomades, les corrections qui ont été appliquées aux données numériques issues de recensements mauritaniens ne l'ont pas été pour celles du Mali, les raisons en cause ne se présentant plus ici de la même façon — ce qui ne veut pas dire que ces données soient pleinement satisfaisantes. Il y a vraisemblablement sous-estimation de la population, due à un contrôle plus difficile, et probablement surestimation des serviteurs dans leur mise en place sur la carte, beaucoup d'entre eux ayant abandonné le genre de vie nomade pour venir grossir la population dite flottante des villes.

Pour les déplacements, la représentation des mouvements au cours de l'année a été rendue encore plus complexe, étant donné l'existence de la zone d'inondation du Niger dans laquelle une grande partie des nomades se dilue à certaines périodes de la saison sèche. On n'a pas pu approfondir les interactions de part et d'autre de la frontière Mali-Haute-Volta.

On a fait apparaître, sur les feuilles ethniques seulement, les noms des provinces. Ils aident à nuancer les grands ensembles de population tels que les Bambara. Ces noms n'existent cependant pas toujours et l'on a alors eu recours à ceux de l'ethnie (on dit par

(1) Parmi les sources non imprimées, il y a lieu de noter les monographies établies par les chefs-lieux de circonscription (voir Archives, Bamako-Koulouba) au premier rang desquelles on citera celles de MM. F. Fournier et H. Leroux. La Mission d'Études et d'Aménagement du Niger a effectué aussi de 1955 à 1960 des études détaillées de la vallée du Niger sous la direction scientifique de MM. Gallais et Idiart (voir Direction de l'Hydraulique à Bamako). Il faudrait encore, pour être juste, faire état de sources orales : ce sont tous les interprètes des Cercles qui ont permis les contacts avec les chefs traditionnels interrogés et qui les uns et les autres, toujours avec la meilleure grâce, ont permis de subvenir aux lacunes des sources écrites (recensement surtout).

exemple le Minianka) ou du chef-lieu. Même si un nom existe, il n'a pas toujours de valeur historique et ne recouvre pas obligatoirement la même idée aux différentes périodes de l'Histoire. Il est souvent aussi imposé de l'extérieur, par les voisins, sans correspondre à une notion des intéressés eux-mêmes.

## II. COMMENTAIRE

### *Les grands groupes.*

Les couleurs destinées à différencier les grands ensembles ethniques se présentent selon la gamme suivante, les quatre premières étant reprises de la feuille n° 2 :

Violet : Maure et Touareg

Bleu : Peul

Jaune : Mandé

Vert : Voltaïques, de tradition néo-soudanaise

Rouge : Voltaïques, de tradition paléo-soudanaise.

Les termes employés sont purement conventionnels et n'ont évidemment pas de valeur politique. Les regroupements paraîtront parfois arbitraires, mais les raisons d'ordre pratique ne permettent pas de nuancer davantage les couleurs. Ils s'appuient sur la classification de Baumann <sup>(1)</sup>, sans qu'elle ait été pour autant constamment suivie.

### *Les Ethnies.*

Elles sont distinguées par des signes de formes différentes. Autant que possible une même famille de signes est réservée à des populations présentant des caractères voisins. Pratiquement l'avancement du travail par tranches séparées n'a pas permis d'observer des règles très strictes ; elles se révéleraient d'ailleurs souvent illusoire. Il faut donc surtout voir dans les rapprochements l'effet d'un souci d'ordre mnémotechnique.

### 1. LES MAURES ET LES TOUAREG

On ne répétera pas ce qui a été dit à propos des **Maures** <sup>(2)</sup> dans la carte n° 2 (p. 13) bien qu'on les trouve encore nombreux dans les cercles de Néma et débordant sur celui de Nara, et dans la Boucle, plus sporadiquement, avec entre autres les Kounta (qui sont en plus d'éleveurs, transporteurs et commerçants).

Les **Touareg** <sup>(3)</sup> font leur apparition au Mali, avec le 5°30 méridien à partir duquel la frontière — qui depuis Nioro suivait le 15°30 parallèle, limite théorique de la descente vers le Sud des Maures de Mauritanie — s'infléchit brusquement vers le Nord.

(1) H. BAUMANN et D. WESTERMANN, Les Peuples et les civilisations de l'Afrique, Paris 1947.

(2) G. MOURGUES, Le Moyen Niger et sa boucle dans la région de Tombouctou, Afr. fr. 1932.

P. MARTY, Études sur l'Islam et les tribus du Soudan, T. 1, 1920 : Les Kounta de l'Est, Beradich, Iguellad, T. III, 1921, Les tribus maures du Sahel et du Hodh.

(3) MANGEOT et MARTY, Les Touaregs de la Boucle du Niger, Bull. Com. Et. Hist. et Sc. AOF, 1918.

Il est difficile de trouver à l'ensemble des tribus qu'ils composent une origine commune et de déterminer le degré d'arabisation qu'a subi le fond berbère ; ils parlent cependant une langue qui en relève (Tamacheq) et ont formé autrefois, dans le Hoggar d'où ils ont diffusé vers le Sud, les confédérations Oulliminden et Kel Tadmekket. Socialement les tribus se divisent en Imochar (pl. Imageren, nobles), Imrad (sing. Amrid, vassaux), Ineslemen (maraboutiques), enfin forgerons et serfs (bella).

Certains groupes plus spécialement guerriers ne cessaient de s'attaquer aux populations sédentaires — sans motif religieux, car leur Islam est tiède — et leur faisaient payer de lourds tributs.

De façon générale, les Touareg ont exercé leur pression sur la boucle du Niger progressivement et n'ont même pénétré dans le Gourma que depuis une date récente ; leur stabilisation est imparfaite et, par exemple, l'éclatement des Kel Antessar en deux groupes Est et Ouest ne date que de la fin du siècle dernier. Leur société est également en pleine évolution : l'élément serf gagne constamment en autonomie, soit dans les villages de cultures (*débé* du Lac Faguibine), soit en poursuivant, indépendamment des anciens maîtres, le genre de vie nomade ou en s'installant dans les centres urbains.

## 2. LES PEUL

Les **Peul** apparaissent encore sous plusieurs aspects. Il y a les formes véritablement nomades (Sambourou et Boaro) faisant suite sur Dilly-Akor-Nampala, à celles décrites pour Nioro (p. 13-14). Ces Peul sont la plus grande partie de l'année en déplacement, loin des villages de recensement où ne se tiennent que les serviteurs qui s'adonnent plus ou moins à la culture.

On peut en dire autant de la plupart des groupements peul répartis tout au long de la face orientale du massif gréseux de Bandiagara, vers la Haute-Volta (Pé, Wankoro, Bankas, Diankabou, Douma, Dalla, Boni, Mondoro, pour n'en citer que quelques-uns) et dont les troupeaux effectuent des migrations vers la zone inondée du Niger. Il faut aussi mentionner le groupe Foulankriabé de la région des lacs, formé d'éléments disparates et souvent targuisés, qui n'a aucun point d'attache (recensé à Tombouctou).

L'évolution sociale qui a entraîné la libération des captifs, l'impossibilité pour certains groupes de rançonner les populations sédentaires, l'amélioration des techniques agricoles : création de points d'eau, début d'association de l'élevage et de la culture, ces diverses raisons ont contribué à restreindre la nomadisation, à l'amener à une simple transhumance des troupeaux. De nombreuses familles peul essaient aussi au travers de la zone soudanienne, allant louer leurs services auprès des sédentaires pour l'entretien de leurs troupeaux et se fixant, pour des périodes plus ou moins longues, auprès de leurs villages.

Le plus gros foyer peul du Mali est le Massina. Cette immense étendue de terres soumises à l'inondation annuelle du Niger et couverte alors de riches pâturages, difficilement utilisable pour des cultivateurs de mil, était tout indiquée comme point de ralliement des tribus peul (Férobé, Ouroubé, Daïébé, Dialloubé) et, effectivement, elles s'y sont installées à partir du xv<sup>e</sup> siècle et forment aujourd'hui un ensemble homogène de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

On aurait pu s'attendre à le trouver dans sa pureté originelle si les conditions économiques et politiques ne l'avaient en partie transformé en amenant sa sédentarisation. La mise en

place de villages de serfs employés à la culture du riz, les a en effet amenés à s'en rapprocher et à confier progressivement la conduite des troupeaux vers le Sahel à des bergers spécialisés ; le fondateur de l'Empire peul, Cheikhou Amadou, a aussi puissamment agi dans le sens de cette sédentarisation qui n'a cessé de se poursuivre et qui a été rendue encore plus nécessaire par l'éclatement de la société peul et la libération de villages entiers de Rimaïbé qui se sont en même temps déplacés.

De façon générale, tous les Peul de la zone d'inondation du Niger ont subi une évolution identique, mais influencée à des degrés différents par la proximité des populations de sédentaires dont ils doublent ou partagent parfois les villages. Enfin on signalera dans cette même zone d'inondation la présence de nombreux Dyawambé qui sont spécialisés dans le commerce.

Plus ou moins mélangés aux Peul, les **Toucouleur** se rencontrent encore dans le cercle de Nara sous le nom de Torobé. Ceux qui ont suivi El Hadj Omar à Bandiagara se sont fondus dans la population locale sans former de véritables colonies.

### 3. LES MANDÉ.

Ils ont déjà figuré pour la plupart sur la carte n° 2.

Les **Soninké** se trouvent en formation homogène sur Yélimané et Nioro, mais leur domaine s'étendait largement à l'Est, comme on peut le supposer en délimitant l'aire sur laquelle on les trouve épars, qui va jusqu'au Bani et à la zone d'inondation du Niger.

Ils sont plus ou moins fondus dans la masse bambara, au milieu de laquelle ils forment souvent de gros villages : le cas le plus curieux est Dia (mêlé de Bozo), en position isolé, qui a gardé toutes ses traditions ; mais la plupart semblent de plus en plus les oublier et parlent maintenant bambara (ce qui est relativement récent pour Sansanding, par exemple).

Les Soninké ont aussi poussé beaucoup plus loin des colonies de marchands-cultivateurs, ainsi Garalo dans le cercle de Bougouni ; on les appelle Marka en milieu bambara et on les confond souvent, vu leurs activités, avec les Dioula de Côte d'Ivoire, si bien que la limite d'influence des uns et des autres n'est pas aisée à reconnaître.

Sur cet éclatement des Soninké, plusieurs opinions ont été émises ; sans doute le dynamisme des Bambara sous l'égide du royaume de Ségou y est pour beaucoup, mais des raisons climatiques (assèchement) pourraient également être invoquées.

On a noté aussi les Diarisso et les Guirganké, ces derniers métis de Maures et de Soninké qu'on trouve en 8 villages (7 dits de noirs et 1 de blancs).

Les **Malinké** voient leur domaine se finir pratiquement avec la vallée du Niger à Bamako ; toutefois dans le cercle de Nara, des familles d'un certain nombre de villages se réclament de cette origine.

Les **Bambara** représentent l'ethnie dominante de la feuille n° 3 Nord. Au Sud, ils confinent à la Côte d'Ivoire ; à l'Est, ils sont arrêtés par le bloc sénoufo et par le bloc bobo. Mais on a nettement l'impression d'un peuple en expansion, exerçant une pression entre ces deux blocs dans la région de San et dans la vallée du Niger jusqu'en direction de Tombouctou, avec de forts établissements dans les provinces de la zone d'inondation au Nord du lac Débo ; cette pression s'est exercée aussi vers le Nord, à l'intérieur du pays soninké, et de façon contemporaine sur le Kaarta (guerres contre les Massassi).

On ne connaît pas encore dans le détail l'ethnie bambara, mais tout laisse à supposer que ses nuances régionales correspondent à des éléments distincts non encore entièrement amalgamés. URVOY cite les Kalongo de la région de Mourdia, comme il y a les Kagoro ; des études récentes ont révélé l'originalité des Samaké (Sud de Bougouni) <sup>(1)</sup> ; les habitants du Baninko pratiquent curieusement le mariage par échange ; il y a beaucoup de différences entre l'habitat du Nord et celui du Sud. On pourrait multiplier à l'infini les exemples.

Toutefois le fonds commun est important, extériorisé d'abord par l'existence d'une langue en pleine progression. L'unité de pensée va très loin et la philosophie bambara, explicitée dans des études fondamentales comme celles de G. DIETERLEN <sup>(2)</sup> et de D. ZAHAN <sup>(3)</sup>, a une aire d'extension très large, englobant plus ou moins tous les Mandé. Elle fait barrage à l'Islam qui n'a pas gagné en profondeur ni même totalement en surface (surtout en campagne).

La société est caractérisée par une structure familiale traditionnellement très solide ; il arrivait de trouver des villages constitués par une seule grande famille. Ces villages eux-mêmes restent des unités de vie communautaire, où le partage du terroir en vue des cultures dépend du chef de la terre, descendant en principe du premier occupant. Les villages étaient souvent groupés en cantons, sous l'autorité d'un même chef.

Le pouvoir royal tel que celui imposé par Ségou, se superposait par la force des armes ; il amena des remaniements profonds dans l'économie et dans la société ; de nombreux captifs d'origine très diverses (*tondion*) furent faits et fixés dans de nouveaux villages.

Du point de vue genre de vie, les Bambara sont des cultivateurs de mil ; ils pratiquent un peu l'élevage, souvent avec l'aide des Peul : il existe des sociétés de chasseurs ; la pêche est collective ; les forgerons, parfois regroupés en village, constituent une caste.

Les **Wassoulouké** (dont il a été question à la page 16 de la notice de la carte n° 2) se retrouvent au Sud-Ouest du Cercle de Bougouni par villages entiers, mais les différences ne sont pas très importantes avec les Bambara et l'on constate des permutations de noms à la limite des zones, ce qui la rend parfois indécise.

Sous le nom de **Foula**, on a regroupé des populations ainsi appelées par les Bambara, de lointaine origine Peul et vivant dans les cercles de Bougouni, Dioïla, Sikasso, Ségou, San. Elles ont beaucoup de ressemblances avec les Wassoulouké pour leur mode de formation et leur genre de vie, mais elles sont beaucoup plus diluées au milieu des Bambara, bien que constituant souvent des cantons à base personnelle fortement structurés (ainsi le Gana, à l'Ouest de Sikasso). Les groupements se présentent souvent en villages satellites par rapport à ceux des Bambara, ceux-ci à cases carrées et ceux-là à cases rondes ; l'élevage garde une grande place.

Les **Somono** sont la caste des pêcheurs bambara du Fleuve. C'est ce monopole qu'ils exercent qui les distingue des Bambara, la langue, la pensée, l'habitat ... étant par ailleurs semblables. La formation de cette caste reste obscure, remontant pour certains au royaume de Ségou dont les souverains auraient récompensé les services de leurs piroguiers par l'octroi de droits sur les eaux.

(1) V. PÂQUES, Les Bambara, Paris, 1954, *Monographies ethnologiques africaines* et Les Samaké, *Bull. IFAN*, B, 1956, nos 3-4.

(2) G. DIETERLEN, Essai sur la religion bambara, Paris, 1951.

(3) D. ZAHAN, Sociétés d'initiation bambara, le Ndomo, le Koré, Paris-La Haye, 1960.

Les **Bozo** <sup>(1)</sup> dont on a déjà souligné l'ancienneté dans la vallée du Niger, étaient traditionnellement les maîtres de l'eau, au moins de Ségou à Tombouctou, mais ils ont dû souvent partager leurs prérogatives avec les Somono, restant plus attachés aux défluent temporels qu'au fleuve lui-même. Ils n'ont pas d'unité politique ni même linguistique, mais ils présentent une grande originalité tant par leur genre de vie, axé sur la pêche avec ses techniques particulières, l'agriculture n'étant qu'accessoire, que par leurs coutumes et leur forme de pensée. Ils pratiquent un certain nomadisme en liaison avec la crue ; ils sont souvent absents des villages de recensement et se diluent tout au long des voies d'eau, ce qui rend leur représentation sur la carte très compliquée.

Les **Dogon** ont été classés avec les Mandé, à la suite des travaux de M. GRIAULE et de G. DIETERLEN <sup>(2)</sup>. D'après leur tradition, ils viendraient du Mandé, mais ils ont aussi des points de contacts avec les Bozo, sans pour autant être tout à fait étrangers aux Voltaïques avec lesquels BAUMANN les regroupe.

Ils sont assez étroitement limités au plateau gréseux de Bandiagara dont ils occupent toute la surface et les rebords, les fameuses falaises qui constituaient un site défensif de premier ordre ; les plus orientaux vivaient cependant dans la plaine sous le nom de Houmbébé ; aujourd'hui bon nombre ont émigré dans la plaine sableuse du Gondo, véritable grenier à mil, autrefois livrée à la domination des seuls Peul et aux campements de culture de leurs Rimaïbé.

L'aridité du plateau a amené ses occupants nombreux à adopter des techniques très poussées pour une agriculture qui confine au jardinage : terrasses, fumure, irrigation. Le mil est la base de l'alimentation.

La société est très fragmentée et ne comporte pas d'État. Il y a de nombreux sous-groupes encore mal identifiés (on a isolé les Djeninké sans avoir de précisions particulières sur eux) et plus encore de dialectes qui font que souvent on ne se comprend pas de village à village, sauf à employer le Peul. Le village est commandé par le conseil des vieillards sous la haute autorité du *hogan*, chef politique et religieux. La famille étendue conserve ses prérogatives et son influence se traduit aussi dans l'habitat (la grande maison, dite *ginna*). On se sert de la pierre dans la construction.

L'attention sur les Dogon a été attirée, plus que par le côté pittoresque de leur vie matérielle et la qualité de leur art, par l'originalité de leur pensée et l'étendue de leur science qui reste liée à une initiation et à base ésotérique.

#### 4. LES VOLTAÏQUES DE TRADITION NÉO-SOUDANAISE.

Le groupe **Sénoufo-Minianka**, à cheval sur le Mali, la Haute-Volta et la Côte-d'Ivoire fait pénétrer dans le domaine voltaïque du Mali. Sa limite avec celui des Mandé est assez nette, bien qu'elle ne se rattache pas à des faits physiques ; il n'y a pas interpénétration, à plus forte raison mélange. La seule exception est artificielle, puisqu'il s'agit des colons, surtout Minianka et un peu Mossi, amenés à l'Office du Niger dans les terres neuves de Niono ou de Massina (d'ailleurs insuffisamment représentés sur la carte). Les confusions entre Sénoufo et Bambara sur les limites ne sont pas absolument évitables, étant donné que les premiers s'appellent souvent Bambara et se font passer pour tels.

(1) J. DAGET, M. KONIPO et M. SANANKONA, La langue bozo, Centrifan Bamako, 1953.

(2) PALAU MARTI, Les Dogon, Paris, 1957, *Monographies ethnologiques africaines*, abondante bibliographie.

Les Sénoufo présentent une réelle originalité, bien qu'il n'y ait aucune unité entre eux à tous points de vue. Le climat conditionne leurs activités agricoles : au Nord, c'est le mil, au Sud, le riz inondé, la banane, le manioc ; ils ont de multiples langues dont l'étude détaillée reste à faire, mais elles appartiendraient au groupe mossi-gourounsi d'après WESTERMANN. Leurs traditions sont différentes, laissant supposer à B. HOLAS <sup>(1)</sup> l'existence de deux couches culturelles, l'une très archaïque, l'autre plus moderne et de type soudanien. L'origine peut être le Nord ou même le Mandé (dans la tradition de Banfora) avec infiltration d'éléments mandé et dioula, notamment au siècle dernier. Les Sénoufo se sont développés indépendamment les uns des autres, l'unité politique ne dépassant pas le village, ce qui n'a pas manqué non plus d'affirmer les particularismes. On n'a distingué parmi eux que les Minianka du cercle de Koutiala qui se présentent en un ensemble bien homogène, avec des pratiques religieuses en propre (culte du *nya* — sacrifice de chiens). Chez les autres Sénoufo du Mali, on a renoncé à distinguer, par manque d'informations, des groupes épars, tels ceux qui font le *poro*, initiation des jeunes gens de 10-11 ans dans des bois sacrés et d'une durée de sept ans.

Comme pour beaucoup d'ethnies, celle des Sénoufo n'a pas un contenu très précis bien que riche. Il se définit surtout par opposition aux autres et les différenciations sont d'autant plus accusées que l'économie était encore à peu près complètement fermée ces toutes dernières années et que l'Islam ou la culture occidentale n'avaient que peu pénétré.

Les **Samoro** forment des groupes à part au milieu des Sénoufo du Mali ; ils se retrouvent aussi dans la partie occidentale de la Haute-Volta.

Les **Songay** <sup>(2)</sup> se sont vu attribuer la couleur verte des Voltaïques sans fondement solide. Ils ne sont absolument pas de tradition mandé ; pour beaucoup d'auteurs leur langue ne se rattache à aucun grand groupe. Leur histoire connue ne penche pas à les rapprocher d'un ensemble de populations plutôt que d'un autre ; toutefois faisant suite géographiquement aux Voltaïques, il a semblé commode de les y intégrer.

Les Songay constituent l'élément essentiel de la population sédentaire de la Boucle du Niger, groupée le long du fleuve. Antérieurement localisés à l'aval de Gao, ils ont progressivement essaimé par voie d'eau jusqu'à Dienné, sans doute par l'intermédiaire de la caste des pêcheurs Sorko qui a en même temps éliminé les premiers occupants Bozo. La primauté des Songay s'affirme dès 1400 : début du déclin du Mali, mais elle cesse avec la domination marocaine de 1591, remplacée par celle des Touareg et des Peul. Il s'en est suivi des brassages de population avec constitution de groupes métis tels que les Arma, descendants des guerriers marocains et les Chérif alliés aux Touareg. Aujourd'hui les Songay s'arrêtent au lac Débo, mais leur langue reste très employée à Mopti et à Dienné ; celle de l'amont diffère toutefois de celle qui est parlée un peu après Tombouctou jusqu'en Nigéria.

Les Songay sont divisés en un certain nombre de classes. Les descendants de l'ancienne famille royale portent le titre de *Meyga*, les serviteurs sont des *Gabibi*, les forgerons : *Koromba*, les descendants d'esclaves : *Horso* et *Banian*. Le genre de vie est commandé par les conditions géographiques très spéciales qui modifient les principes de l'agriculture classique. La pluviosité au Nord du 15<sup>e</sup> parallèle étant trop faible, la vie sédentaire se limite seulement à l'étroite vallée du fleuve et à la bordure des lacs alimentés par ses défluent. La crue venant

(1) B. HOLAS, Les Senoufo (y compris les Minianka), Paris, 1957. *Monographies ethnologiques africaines*.

(2) J. ROUCH, Les Songhay, Paris, 1954. *Monographies ethnologiques africaines*.

après la courte saison des pluies, les cultures — riz notamment — se font surtout à la décrue avec tous les aléas qui sont attachés à celle-ci ; il en résulte souvent des années de disette où la cueillette est le seul remède. L'implantation au sol n'a pas de fixité absolue, aussi l'habitat est-il la case végétale en nattes posées sur arceaux, de forme sensiblement rectangulaire (case tortue de Desplagnes) ; la case en terre, notamment à usage de magasin, se développe beaucoup.

Les Songay qui ont cherché refuge dans la montagne de Hombori, lors de l'occupation marocaine, ont un genre de vie différent, construisant leurs maisons de grès sur des sites défensifs et cultivant dans des conditions tout aussi difficiles jusque dans les premières années du siècle.

Les Songay observent la religion musulmane ; ils ne semblent pas avoir conservé trace d'animisme, mais ils sont coutumiers de la magie. Tombouctou, Gao, Dienné ont été leurs métropoles, en même temps que des foyers de culture islamique.

## 5) LES POPULATIONS VOLTAÏQUES

### a) *Groupe Mossi.*

Les **Mossi** ont constitué l'un des rares États organisés qui aient survécu jusqu'à nos jours. Au cours des siècles, ils ont forgé une véritable nation, qui, en dépit de quelques aménagements politiques intérieurs, a gardé une réelle cohésion.

Ils occupent, au cœur de l'actuelle Haute-Volta, les immenses savanes que parcourent les Volta Rouge et Blanche. Au Nord, ils atteignent le Sahel qu'ils laissent aux Peul, à l'Ouest et au Sud ils voient avec les Gourounsi, anarchiques et sans défense, à l'Est leur emprise se prolonge par l'intermédiaire de leurs frères Gourmantché jusqu'aux approches du Niger.

Si l'organisation administrative centralisée des Naba a pu créer une unité politique que renforçait la communauté linguistique — le More, langue parlée, presque sans variantes, par tous les Mossi — la structure ethnique des Mossi reste cependant assez complexe.

Les fondateurs de l'Empire sont d'origine inconnue ; le Dagomba, d'où ils venaient lorsqu'ils firent irruption en Haute-Volta, n'était que leur dernière étape. Avec eux ces conquérants apportent des principes de gouvernement et des notions religieuses inconnus des autochtones. Ceux-ci sont très comparables aux actuels Gourounsi : des paysans paléonigritiques. Subjugués sans peine, ils acceptent la tutelle des Naba, à l'exception de quelques tribus (cf. *infra*). Selon le schéma habituel en cette partie de l'Afrique, les conquérants et leurs descendants gardent l'autorité et le monopole de l'administration tandis que la propriété des terres et la pratique des religions coutumières restent aux premiers occupants. Ceux-ci, sous le nom de Nioniose, gardent encore une certaine individualité, bien qu'ils soient, au même titre que les Nakomse (nobles, descendants de naba) à la base même de l'ethnie mossi ; pour cette raison, il n'a pas paru possible de les en dissocier en leur attribuant, sur la carte, un signe autre que celui de Mossi.

Tous les autochtones n'acceptèrent pas l'autorité des Naba mossi : quelques-uns furent refoulés — dont sans doute certaines fractions Dogon qui gagnèrent les falaises de Bandiagara ; d'autres, tout en subissant l'occupant et en acceptant une certaine dépendance politique, conservèrent une part de leur personnalité — et c'est pourquoi on a jugé utile de les distinguer sur la carte par un signe particulier.



Les **Kouroumba** ou **Foulse**, éparpillés aux marges sahéliennes du Mossi sont dans la région de Ouahigouya et au Nord de Seguenega et Kongoussi. Ils ont des centres importants tels Mengao et Boulzanga. L'origine des Kouroumba est sans doute dans ces Tellem qui habitaient, avant les Dogon, les falaises de Bandiagara. Les Kouroumba ont gardé une langue, une chefferie et surtout des traditions religieuses.

Les **Deforo** sont centrés sur Aribinda, aux lisières du Liptako, dont ils furent les maîtres. Ce sont encore des Kouroumba mais ils ont vécu un peu à l'écart et ont absorbé des éléments étrangers, surtout Songay, de telle sorte que ces Deforo (c'est le nom que leur donnent les Peul) ont paru devoir être distingués de leurs frères Kouroumba par un signe différent.

Une fois constitué, l'empire Mossi devient un ensemble si homogène qu'il défie les envahisseurs. Cependant il reçoit quelques courants d'émigrants pacifiques et l'on retrouve encore aujourd'hui ces derniers formant des communautés fortement « mossisées ».

Les **Yarse** sont des Mandé qui se sont, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, répandus dans les royaumes Mossi du Yatenga et de Ouagadougou. On les trouve formant des quartiers dans les villages mossi. Souvent artisans, ils ont oublié leur origine et leur langue, mais ont joué un rôle important dans l'islamisation du Mossi.

Les **Maranse** ne sont que quelques milliers dans les cercles de Kaya, Seguenega et Ouahigouya. Ce sont des Songay originaires de Hombori. Ils parlent encore leur langue et ont gardé leur spécialisation artisanale : presque tous, en effet, sont teinturiers.

Les **Silmi Mossi**, Peul mossisés, sont répandus surtout au Sud de Ouahigouya et dans la région de Ziniaré ; ils vivent assez en marge de la communauté mossi.

Au grand ensemble ethnique des Mossi, il convient de rattacher le peuple **Gourmantche**. Selon la légende c'est un fils de Oudiraogo, le fondateur de la dynastie Mossi qui créa le royaume Gourmantche et fonda sa capitale : Fada Ngourma. De fait l'organisation politique gourmantché est calquée sur celle des Mossi et l'on retrouve au Gourma le même processus de domination d'une masse de tribus anarchiques par une chefferie organisée et hiérarchisée.

Mossi et Gourmantché constituent près de la moitié de la population de toute la Haute-Volta. Par leur système politique évolué ils représentent un type culturel tout à fait original. Pour le reste, ce sont des paysans, cultivateurs de mil, peu favorisés par un sol usé et une densité de population exceptionnellement élevée (jusqu'à 90 hab. au km<sup>2</sup>) en certaines régions du Mossi. La société est patrilinéaire et l'autorité du chef de famille s'applique à un groupe familial étendu. L'habitat est dispersé en petits groupes de concessions dans les champs de culture.

#### b) *Les Gourounsi.*

Le nom de **Gourounsi** a été donné à une série de populations qui, en bordure du domaine Mossi, de l'Ouest au Sud, s'échelonne en un vaste arc de cercle. La classification de ces populations se heurte encore à bien des incertitudes et l'accord des rares auteurs qui ont abordé ce problème est loin d'être fait.

Nous avons cependant placé dans le groupe gourounsi les ethnies suivantes :

1. **Lela**, groupe septentrional. Bien que resserrés entre la Volta à l'Ouest et le bloc mossi à l'Est, les Lela ont gardé leur autonomie culturelle.
2. **Nouna**, les plus importants numériquement.

3. **Kasena**, proches des Nouna, surtout du point de vue linguistique.

Ces trois populations représentent le noyau des « vrais » Gourounsi. On y rattache souvent :

4. Les **Sisala** dont la majeure partie réside au Ghana.

5. Les **Pougouli**, population résiduelle, refoulée et disloquée par les invasions Dagari-Wile.

6. Les **Ko**, petit groupe centré sur Boromo.

Toutes ces populations parlent des langues du groupe « Gur » caractérisées par un certain système de formation des classes, une uniformité de vocabulaire et un type de structure du verbe. On compte avec ces Gurounsi de langue « Gur » deux populations culturellement apparentées mais qui parlent aujourd'hui une langue du groupe More. Ce sont :

7. Les **Nankana**, assez proches des Kassena-Est (même habitat en particulier).

8. Les **Kousase**, très peu connus, n'occupant au Sud de Zabré qu'une petite fraction du territoire voltaïque.

En dépit de leurs différences, ces huit populations ont en commun de nombreux traits culturels. Contrairement à leur puissant voisin Mossi, les Gourounsi ne possèdent pas de système politique centralisé. Quelques chefferies, quelques cantons traditionnels existent pourtant, mais on peut y voir une influence mossi indirecte.

Les Gourounsi sont, en fait, ce qu'on appelle des « Paléonigritiques ». Toute l'organisation sociale repose sur une conception de la famille où l'autorité est dévolue au patriarche chef de famille. Patrilineaires et patrilocaux, ces Gourounsi sont essentiellement des paysans, bien qu'ils entretiennent quelques troupeaux. L'habitat est déjà très différent de celui des Mossi ; bien que se rencontre encore la paillote ronde, la maison carrée ou ronde mais à terrasse devient fréquente ; les soukala prennent alors l'allure de castels. La religion avec un rôle prééminent des ancêtres joue un grand rôle social et l'on doit noter la présence de sociétés de masques très actives (surtout chez les Ko et les Nouna).

### c) *Les Bobo.*

Les **Bobo** occupent un vaste territoire dans la boucle de la Volta Noire et à l'Ouest de cette rivière, vers le Mali ; ils représentent un type très classique de paysans noirs patrilineaires. Sous le vocable très courant de « Bobo » il faut pourtant distinguer deux populations assez différenciées.

1. Les **Bobo** que les Dioula appelaient **Bobo-Fing** (noirs). Ils bordent la frontière Ouest de la Haute-Volta depuis Bobo-Dioulasso au Sud jusqu'à Ben au Nord. Ces hommes sont autochtones, ils se livrent exclusivement à l'agriculture (pas de bétail), vivant en des villages où les maisons quadrangulaires, pourvues d'un toit en terrasse, se serrent étroitement. Ces Bobo entretiennent une vie sociale très active, enrichie par le réseau complexe des relations familiales que recoupe la pratique d'une religion (centrée autour du culte de Do) dont le rôle est prééminent (initiation, sociétés de masques, etc.). Les Bobo-fing parlent une langue mandé.

2. Les **Bwa**, appelés en dioula **Bobo-Oule** (rouges). Beaucoup plus nombreux que les Bobo-fing, ils présentent des caractères assez comparables. Cependant à l'intérieur même de l'ethnie bwa se révèlent de multiples variations culturelles que l'étalement géographique de cette population accentue. Les Bwa s'étendent en effet des bords du Bani au Mali, jusqu'aux approches du Ghana, prenant en écharpe la Haute-Volta.

Si le fonctionnement du système familial a perdu de sa rigueur chez les Bwa, la pratique de la religion traditionnelle (fondue sur un système initiatique où les masques jouent un grand rôle comme chez les Bobo-fing) reste très vivante.

Les villages sont souvent fractionnés en quartiers, mais l'habitat est du type bobo-fing. Les Bwa sont d'excellents cultivateurs et ils entretiennent de petits troupeaux. Ils parlent une langue du groupe voltaïque.

Les **Boron**, en fait d'origine Mandé et concentrés plus particulièrement dans la plaine marécageuse de Téoulé, ont été rapprochés ici des Bobo et surtout des Bobo-fing en raison des emprunts très nombreux qu'ils ont faits à ces derniers, en matière religieuse notamment (masques et rites funéraires).

d) *Les populations du Sud-Ouest.*

De Diebougou à Gaoua et Kampti, tout au long de la rive occidentale de la Volta Noire, se mêlent des populations dont l'un des points communs est de ne pas être autochtones mais, bien au contraire, originaires de l'actuel Ghana. Passant la Volta en vagues successives dès le xvi<sup>e</sup> siècle, ces populations se repoussèrent mutuellement et, encore aujourd'hui, cette progression se poursuit (pression des Lobi sur les Koulango aux confins Haute-Volta et Côte d'Ivoire). On trouve tout d'abord, en partant de la région de Diebougou :

Les **Wilé**. Premiers arrivés, ils refoulent les Pougouli trouvés sur place (et qui sont encore maîtres des terres). Ce sont des patrilinéaires, mais on observe déjà l'usage d'un droit matrilinéaire ne laissant, il est vrai, qu'un rôle effacé au matriclan. L'héritage se fait toujours en ligne paternelle.

Les **Dagari**. Ils ont suivi les Wile dont ils sont proches parents. Si certains Dagari sont patrilinéaires, d'autres suivent un système à double descendance (biens-meubles hérités en ligne paternelle, produits-animaux-richesses hérités en ligne utérine).

Les **Birifor**. Presque en même temps les Birifor passent la Volta ; ils se trouvent en contact avec les Lobi qui les ont précédés et dont ils subissent dès lors fortement l'influence. Les Birifor ont un système à double descendance, mais avec prééminence de la ligne paternelle.

Les trois populations ci-dessus parlent une langue du groupe More ; elles ont le même type d'habitat et une religion tout à fait semblable, caractérisée par un système d'initiation : le *bagre*. Cependant les Birifor marquent la transition avec les Lobi dont ils connaissent la langue et auxquels ils empruntent même des rituels religieux. En certaines régions, on n'arrive plus à distinguer un Birifor d'un Lobi, tant l'assimilation est complète.

Les **Lobi**. En ce qui concerne l'organisation sociale, ils accentuent encore l'originalité des groupes précédents : ils suivent un système à double descendance où le matriclan possède une influence majeure. La pratique de la religion est fondue sur une division en aires territoriales et les cérémonies d'initiation (le *dyoro*) suivent un cycle soigneusement établi.

Les **Dyan**. Rassemblés un peu à l'Ouest de Diebougou (ancienne ville dyan, du reste : « Dyanbougou »), ils sont arrivés d'outre Volta au même moment que les Lobi.

Toutes ces populations n'ont aucune chefferie ni organisation politique traditionnelle. L'autorité repose sur les chefs de famille et l'individualisme est un trait de caractère fort commun. Quelques groupes éparpillés sont aussi venus de l'Est, mais bien plus anciennement. Ils ont été refoulés par les migrations suivantes et particulièrement par les Lobi.

Les **Gan** ; c'est un reliquat de population fort mal connu. Il ne semble pas s'apparenter culturellement avec les Dagari ou les Lobi. Les Gan possèdent une chefferie héréditaire et en matière d'initiation, ils pratiqueraient le *lo* comme certaines populations proches des Senoufo.

Les **Dorosye**, proches des Gan, tant comme origine que comme culture.

Les **Komono** ; ils sont aux limites Sud de la Haute-Volta. Arrivés plus récemment, ils ont fait un long périple qui les a mis en contact avec les Dyoula de Kong.

Deux peuples, enfin, ont une origine incertaine :

Les **Vigue** ; peu connus, ils ont été surtout des guerriers et leur pays fut ravagé par Samori, comme ce fut, du reste, le cas pour :

les **Tyefo**, dont l'origine pourrait être la région de Kong avant l'arrivée des Dyoula. Mais, dans leur habitat actuel, ils ont subi une forte influence senoufo.

#### e) *Les Senoufo.*

En gagnant vers l'Ouest nous parvenons, au-delà du désert qui s'étend de la vallée de la Bougouriba à celle de la Comoé, au domaine senoufo.

De ces Senoufo, il a déjà été question à propos des populations du Mali. En Haute-Volta, ils occupent une large bande au long de la frontière Sud-Ouest. Certains se donnent pour des Senoufo au sens strict, d'autres appartiennent à des fractions diverses (Nanergué, Tagwa ...) mais d'autres encore représentent, en dépit de leur communauté culturelle avec les Senoufo, des ethnies originales :

les **Karaboro** ; au Nord et à l'Est de Banfora, ils sont très proches des Senoufo.

Les **Toussian** ; apparentés aux Karaboro, ils pratiquent comme eux, en matière d'initiation, une version du *Poro* des Senoufo, le *Lo* ; également très typique de la coutume senoufo, le système de l'union pré-nuptiale courante chez les Toussian. Deux autres groupes ont un système social apparenté à celui des Senoufo :

les **Tourka** ;

les **Gouin** ; ils sont peut-être venus de l'Est et quelques auteurs (Tauxier en particulier) ont vu en eux une variété de Lobi. Cependant la culture des Gouin comme celle des Tourka comporte des éléments qui sont nettement du style senoufo (l'union pré-nuptiale analogue au *kekourougou* senoufo par exemple). Les Gouin ont un droit de succession qui semble suivre la règle matrilineaire.

Enfin on doit citer :

les **Wara** ; ce groupe minuscule occupe un site remarquable : les six villages wara sont, en effet, accrochés dans les falaises qui bordent la vallée de la Leraba occidentale. D'origine mandé sans doute, les Wara se sont réfugiés dans ces falaises, mais ils y ont subi de profondes influences senoufo.

On se doit aussi de noter la présence dans cette région — surtout chez les Tourka et les Senoufo — d'une caste de forgerons que l'on pourrait presque considérer comme une ethnie, tant elle a de particularismes et de conscience de groupe.

Les Senoufo et apparentés sont de remarquables cultivateurs (ignames, riz) vivant en des villages où se concentrent de vastes *soukala* circulaires composées de cases rondes à paillote. Les ethnies du type Wile et Lobi ont un habitat très disparate, composé de vastes *soukala* massives, quadrangulaires à toit plat.

Chez les Gan et apparentés, on trouve beaucoup de cases rondes, mais l'habitat ancien semble avoir été également la case rectangulaire à toit plat.

f) *Les Mandé.*

Proche de l'immense Empire mandé, la Haute-Volta résista aux entreprises des conquérants grâce au puissant bastion mossi que couvrait le domaine impénétrable des archers bobo et Gourounsi. Des émigrants venus de diverses régions du Mandé parvinrent cependant à s'établir.

Les **Dyoula**. Ayant fondé leur royaume de Kong, les Dyoula essaimèrent dans tout l'ouest Volta où ils tentèrent d'assujettir les turbulentes populations locales. On les trouve encore au Lobi et au Sud de Banfora.

Les **Bobo Dyoula**, également Mandé d'origine, se répandirent dans toute la région de Bobo-Dioulasso ; alliés aux Dyoula de Kong, ils maintinrent leur domination sur les Bobo tout en se mêlant à eux. Ce métissage a constitué de nos jours un groupe original, adepte de la religion musulmane.

Les **Marka** (souvent appelés Dafing). Soninké, sans doute à l'origine, ils sont venus se fixer dans la boucle de la Volta Noire au milieu du peuple Bwa. Beaucoup sont restés animistes et ont même adopté le culte bobo de Do. L'habitat ressemble beaucoup à celui des Bwa.

**Samo** et **Samoro**. Venue du Mandé Sud, après un vaste périple, une fraction se fixe dans la région d'Orodara ; le reste poursuit son chemin et va peupler la région de Tougan où ils sont connus sous le nom de Samo.

**Bousanse** ; probablement des Samo eux-mêmes, ils auraient pris le chemin de l'Est pour se fixer à Tenkodogo. Samo et Bousanse ont des langues très proches, mais l'influence des voisins mossi a été plus grande chez les Bousanse.

**Pana** ; originaires du Mandé, ils sont sensiblement différents des Marka. Ne possédant pas de chefferies traditionnelles, ils se groupent en villages indépendants, quoique liés entre eux par un réseau compliqué de relations. L'organisation sociale serait conçue selon un système dualiste.

**Ble** ; ce groupe minuscule n'occupe plus qu'un seul village : Bledougou, perdu au milieu des Senoufo du cercle de Banfora.

Enfin trois groupes restent difficiles à classer et sont très peu connus : les **Sembla**, les **Syemou**, les **Natyoro**.

Les premiers sont très probablement des Mandé, les deux derniers sont d'origine inconnue et certains auteurs pensent qu'ils sont peut-être venus de l'actuelle Côte-d'Ivoire.

Les **Dogon** n'occupent que quelques villages en Haute-Volta,  
les **Songay** également,

les **Haoussa** sont établis comme commerçants dans les villes, surtout Ouagadougou. Un petit groupe cependant est signalé au bord de la rivière l'Arli, dans le cercle de Diapaga.

g) *Les Peul.*

Il est difficile de séparer les Peul de Haute-Volta de leurs frères du Mali. De très nombreuses fractions originaires du Massina et du Fouta Toro se retrouvent dans le cercle de Dori ; ce sont du reste des Ferohe (venus du Massina au xvii<sup>e</sup> siècle) qui fournissent les chefs du Liptako.

On a cependant cru utile de distinguer le fort groupement des Peul Gaobe. Venus de la région de Gao vers la moitié du xix<sup>e</sup> siècle, ils ont peu participé aux luttes intestines qui ravageaient alors le Liptako. Au nombre de 19 fractions, ils sont presque exclusivement nomades et représentent un type très pur de Peul.

En dehors de ces Gaobe, on trouve encore dans le Cercle de Dori de nombreuses fractions Foutanke — 9 fractions, dont les Ferobe — et des groupes divers dont les castes peul courantes.

Deux groupements indépendants se situent dans le cercle de Nouna : Les Peul de Dokuy (3 fractions de clan : Bari, Kahou Dallo et Didibe), originaires du Massina. Les Peul de Barani, originaires du Fouta (la fraction Sidibé commande).

Dans le cercle de Tougan, on trouve des Dialoube, Wolarbe et Fitobe qui constituent les groupements de Da, Lankwe Sourou, Toma et Ye.

Dans l'Ouest, les Peul sont rares, à part quelques groupements vers Hounde. Au Mossi, ils sont très disséminés et placés dans une condition sociale inférieure.

En ce qui concerne les Rimaïbe, il n'a pas paru possible de les distinguer en Haute-Volta de leurs maîtres Peul. Souvent les signes Peul de la carte correspondent en fait aux foyers de sédentarisation où sont fixés les Rimaïbé et d'où partent, pour leur circuit de transhumance, les bergers Peul. Cependant nous avons isolé les Mallebé en raison de leur caractère particulier : anciens captifs noirs des Twareg, ils se sont alliés aux Peul.

#### h) *Les Twareg.*

Ils sont peu nombreux en Haute-Volta et vivent en symbiose avec leurs anciens captifs Bella (700 Twareg purs pour 15.000 Bella). Occupant l'Oudalan à l'extrême Nord de la Haute-Volta, ils appartiennent à la confédération Oulliminden et sont à tous points de vue tournés vers le Gourma où se situent leurs zones de nomadisation.

Un signe spécial a été donné aux Alkassébatan qui sont des Maures mais profondément targués.

## LES CARTES DÉMOGRAPHIQUES

### I. MÉTHODES

Pour la démographie, la même méthode que pour la carte n°2 Nord a été suivie (notice, page 20). On s'y est tenu afin que toute interprétation subjective soit éliminée et que les différentes parties de la carte restent comparables. On se rend ainsi moins bien compte par exemple du vide qui règne autour des grandes vallées de Haute-Volta <sup>(1)</sup>, mais faute de savoir vraiment où s'arrête l'occupation d'un sol, on a préféré les solutions moyennes qui, écartant les grands contrastes, montrent avant tout entre combien d'hommes une portion de territoire doit être partagée ; de même de petites forêts classées, donc théoriquement vides, n'ont pas été mises en évidence, pas plus que certains sommets montagneux, tels le Gandamia où il faudrait faire intervenir beaucoup de nuances pour des corrections en définitive difficilement fondées.

On a cependant dû apporter quelques modifications à la règle énoncée, en ce qui concerne les lacs de la zone d'inondation : on ne peut pas les considérer comme uniformément occupés sur toute leur surface, qui par ailleurs est variable suivant la crue annuelle ; on a donc déter-

(1) M. SAVONNET et les chercheurs de l'IFAN de Haute-Volta préparent une carte de densité des populations de ce pays, basée sur l'occupation effective des terroirs, qui fera ainsi apparaître des différences plus accusées entre régions surpeuplées et sous-peuplées.

miné leur limite moyenne supposée et crevé les trames des densités à leur endroit, à la façon d'une boutonnière dans un vêtement. Le même problème s'est posé pour le Niger en aval de Tombouctou, le long duquel l'occupation humaine n'est que linéaire. Suivant la méthode utilisée, celle-ci serait manifestement apparue trop diluée ; on a recherché d'après les cartes, la limite au-delà de laquelle l'activité des sédentaires cesse nécessairement ; toutefois on a maintenu l'impression de dégradé depuis les fortes plages de densité jusqu'au néant car, là aussi, la brousse immédiatement en arrière du fleuve présente une utilisation, pour le pacage du bétail, l'approvisionnement en bois, la cueillette ... et à ce titre doit entrer en ligne de compte dans les calculs.

Des précisions supplémentaires ont été apportées quant à l'importance relative des villes. On ne peut pas inclure leur population dans le calcul des densités rurales, bien qu'une notable partie des citadins aient souvent des activités agricoles qui s'exercent dans leur rayon, à plus ou moins grande distance ; mais d'un autre côté, il eut été regrettable de ne pas faire apparaître du tout ces chiffres sortis des calculs. Étant donné qu'ils sont connus avec une marge d'approximation infiniment plus large que pour les campagnes, on a préféré ne pas les transcrire suivant leur valeur absolue, en employant des taches de dimension rigoureusement proportionnelle, mais en les rendant progressives selon un nombre limité de seuils ; de la sorte des villes de moyenne importance restent comparables, se distinguant nettement des grands centres et des minuscules agglomérations. Là encore il a fallu opérer un choix parmi ces dernières et l'on n'a retenu que les circonscriptions administratives déjà assez anciennes pour avoir modifié avec quelque profondeur le genre de vie traditionnel.

L'impression de type de peuplement était difficile à rendre. En principe, on n'a noté que les villages de plus de 1.500 habitants pour n'en garder qu'un nombre limité, alors qu'avec le chiffre de 1.000, il y en aurait eu sensiblement une fois et demi plus, au risque de surcharger considérablement certains secteurs de la carte. Il est cependant difficile d'assurer qu'il s'agit dans tous les cas d'une population agglomérée, soit que dans les données du recensement on ait inclus des hameaux de culture aujourd'hui autonomes, soit que le village compte de multiples quartiers distincts ; on ne sait vraiment pas comment trancher pour les villages formés de maisons très éparpillées avec des terrains de culture tout autour, comme c'est souvent le cas dans une grande partie de la Haute-Volta ; mais là encore les critères objectifs sont pratiquement impossibles et, dans bien des cas, les solutions retenues pourront ne pas paraître satisfaisantes.

La carte des densités rend compte de variations dans l'espace ; elle ne peut pas inclure le facteur temps. Cette fois encore on a pris les chiffres bruts tels qu'ils étaient portés aux cahiers de recensement ; les matériaux manquent donc au départ d'homogénéité ; pour le Mali, ce sont ceux des années 1955-1959, pour la Haute-Volta ceux que le Service des Statistiques a publiés en 1960. Or en plus du croît naturel de la population qui est en moyenne de 2 %, celle-ci connaît des mouvements constants. La circulation des personnes est libre au travers des frontières, à plus forte raison à l'intérieur des États ; des éléments instables de la zone sahélienne se font souvent recenser, pour des raisons fiscales, sur l'un d'eux alors qu'ils résident plus spécialement sur l'autre ; certaines sont aussi très mobiles d'une année à l'autre ; beaucoup de jeunes hommes vont travailler pendant les saisons sèches, mais aussi sur plusieurs années consécutives, dans les pays du Sud, si bien qu'en permanence une partie de la population est absente du lieu de recensement et il n'est pas improbable qu'elle ne soit pas comptée aussi là où réellement elle réside. On verra plus loin encore d'autres cas. Cependant dans l'ensemble,

on constate une relative stabilité : il n'y a pas d'exodes brutaux ; les villes s'accroissent régulièrement (bien qu'à une cadence beaucoup moins rapide que celles de la Côte), mais ce ne serait pas au détriment de leur seul voisinage immédiat. On peut donc considérer que si en valeur absolue les éléments de la carte sont plutôt sous-estimés, ils restent et resteront valables les uns par rapport aux autres durant plusieurs années, au rythme présent de l'évolution.

## II. COMMENTAIRE

### 1) *Les nomades.*

Leur représentation par plage <sup>(1)</sup> est une véritable gageure, si déjà elle est particulièrement délicate et sujette à caution avec les points dont on peut tout de même imaginer la mobilité. On s'est contenté ici d'une simple conversion mathématique de ces points grossiers de la carte, faute de pouvoir se livrer à une étude vraiment précise de l'emplacement de la poussière des campements au travers des années.

Ainsi les densités portées n'ont d'autre souci que de suggérer des concentrations plus ou moins fortes de nomades, surtout de souligner leur existence en face des sédentaires, car il en ressort souvent des conflits à propos de l'usage des puits, du passage du bétail ; l'assèchement du lac Horo pour accroître les surfaces cultivables s'est fait au préjudice des nomades qui ont vu leur pâturage naturel diminuer d'autant — et plus.

On ajoutera que la limitation de la carte au 17<sup>e</sup> parallèle coupe aussi le parcours Sud-Nord de beaucoup de nomades mentionnés et la succession étagée de l'ensemble d'entre eux amène fatalement un arrêt arbitraire, si l'on ne veut pas poursuivre l'étude jusqu'en Afrique du Nord. Il faut signaler enfin que les parcours nomades subissent actuellement une évolution profonde. Ils n'étaient autrefois affectés que par des considérations politiques ou par le jeu des années très pluvieuses ou trop sèches ; aujourd'hui ils tendent à une stabilité croissante en même temps qu'à un rétrécissement, en raison des fonçages de puits exécutés systématiquement par les services de l'Élevage et de l'Hydraulique ; les grandes concentrations de saison sèche sont donc en voie de disparition, le facteur qualité et quantité des pâturages restant pratiquement seul en cause.

Les conditions générales du nomadisme sont les mêmes ici que sur la feuille 2 (p. 22). La limite sud du domaine des Maures est sensiblement le 15<sup>e</sup> parallèle : en dessous, c'est celui des Peul ; toutefois les éleveurs de petit bétail sont amenés à la franchir — et bien au-delà ; cette limite connaît aussi des reculs dus aux conditions locales, comme le Nord de Sokolo qui ne comporte pas d'hydrologie superficielle. Ils pénètrent également peu dans la zone d'inondation du Niger, qui est déjà très peuplée en raison des conditions exceptionnelles d'habitabilité qu'elle offre aussi bien aux agriculteurs qu'aux éleveurs, sédentaires ou semi-sédentaires ; ils se bornent à la périphérie où les lacs alimentés par la crue, tant à l'Est qu'à l'Ouest, sont d'un inestimable secours.

Dans le Gourma, les nomades Maures et Touareg ne dépassent guère aussi le 15<sup>e</sup> parallèle, la barrière gréseuse du Gandamia et du Hombori ; au Sud sont encore installés les Peul dont beaucoup, dans l'extrémité orientale du Gondo, sont de vrais nomades ; on n'a cependant

(1) Elle n'a été faite que pour le Mali.



pu que suggérer leurs déplacements car, recensés à endroits fixes, on connaît très peu leurs aires de nomadisation véritables. Exceptionnellement, des Touareg ont pénétré au Sud du 15<sup>e</sup> parallèle, ce sont ceux de Haute-Volta (Cercle de Dori). Les Oudalen et les Logomaten <sup>(1)</sup> parcourent un territoire relativement exigu en raison des ressources en eau plus grandes ; en hivernage, ils campent sur les parties les plus élevées par salubrité et en saison sèche, ils se regroupent autour des mares et des points d'eau. On peut les considérer comme à demi sédentaires ; cependant il leur arrive de pousser leurs troupeaux vers l'Est jusque sur les bords du Niger.

Toute cette zone sahélienne est diversement occupée et laisse apparaître des secteurs déshérités comme l'Irrigui à l'Est de Néma, alors que d'autres sont nettement attractifs ; la dépression qui s'étend à l'Est de Koumbi Saleh comprend beaucoup de points d'eau faciles et sert de terrain de repli pendant la saison sèche pour ceux qui, pendant l'hivernage, pâtureront le Rag au Nord, lequel est lui-même occupé par d'autres tribus venant de l'Aouker pendant la saison sèche. L'axe le plus fréquenté est celui qui longe le Dahar de Néma et se poursuit au-delà de Oualata. Il présente des ressources en eau nombreuses et connaît un point de concentration particulièrement important avec la mare de Fodéré, au centre d'une vaste cuvette située au N.-E. de Nara. Le plateau qui fait suite au Dahar est peu utilisé et il faut attendre le secteur également déprimé de Bassikounou pour avoir de nouvelles concentrations. Au Nord, une ligne de puits qui a guidé le tracé de la frontière, rassemble beaucoup de nomades, comme le Faguibine pour tous ceux qui font leur parcours en direction des Aklé pendant l'hivernage.

Les nomades représentés sur la carte n<sup>o</sup> 4 connaissent des conditions de vie spéciales du fait qu'ils bénéficient, à la latitude du 17<sup>e</sup> parallèle, du passage du Niger qui, source de vie pour les sédentaires, l'est à plus forte raison pour les nomades qui y trouvent l'eau et un très riche pâturage. C'est le point de ralliement de la plupart d'entre eux pendant la saison sèche et même la plus grande partie de l'année, étant donné le peu de peine que donne l'abreuvoir. Pendant la saison des pluies, côté rive gauche (Haoussa), on se dirige vers le Nord suivant le schéma classique ; côté rive droite (Gourma) il y a inversion du mouvement en direction du Sud ; les passages d'une rive à l'autre ne sont pas habituels en année normale (et dans ce cas, c'est du Haoussa au Gourma) ; ceux du Gourma qui voient la branche montante du Niger ont de ce fait leurs mouvements orientés Est-Ouest. Ils comportent souvent trois phases : pâturages d'hivernage, transhumance de saison fraîche près des puits et séjour près du Niger en saison sèche.

Dans la Boucle toutefois, une concurrence sévère se dessine entre l'élevage des sédentaires en augmentation et celle des nomades qui ne peuvent plus s'y opposer — ce qui serait susceptible d'amener des modifications dans leurs parcours. Il y a aussi des nomades qui n'approchent pas le Niger de façon habituelle, se contentant de leurs puits ; ainsi certaines tribus Kounta de Bourem qui pratiquent surtout l'élevage du chameau et craignent les parages du fleuve pour l'hygiène de leur cheptel. Enfin des tribus comme les Kel Gossi, ayant l'eau en permanence à la mare du même nom, ne la quittent en direction du Sud qu'en hivernage pour ménager les pâturages avoisinants qu'ils réservent pour la période sèche ; il en va de même pour les Kounta du Gourma installés près des lacs Garou et Haribongo et de quelques autres tribus. De façon générale les abords des lacs attirent beaucoup les éleveurs par les avantages qu'ils leur offrent, avec en plus celui de la

(1) F. de COUTOULY, Les populations du Cercle de Dori, *Bull. Com. Ét. hist. sc. AOF*, 1923, p. 47 ss.

commodité des terrains de culture pour leur Bella : ainsi la région du Kessou comprise entre le marigot de Goundam et le Niger.

## 2) *Les sédentaires.*

Ils voient leur domaine s'arrêter au 15<sup>e</sup> parallèle et même un peu plus bas vers l'Est, suivant en cela l'obliquité des courbes isohyètes. Cette limite n'a rien d'absolu et il arrive souvent qu'elle ne soit pas atteinte. L'erg du Ouagadou (Sud de Nara), le Kournari et le Méma (Nord de Sokolo), l'Est du Mondoro, présentent des conditions hydrologiques défavorables et n'autorisent pas l'habitat permanent — ou plus, puisqu'on retrouve des vestiges archéologiques attestant une occupation ancienne (par ex. à Kolima). Inversement on trouve des villages de culture beaucoup plus au Nord, les adabay des Harratin. Un sous-écoulement à fleur d'un talweg favorise la croissance d'une végétation arborée et notamment de dattiers ; le jardinage arrosé y est aisé ; les barrages améliorent encore les possibilités.

Mais le grand défi lancé à la tyrannie du climat est bien le Niger qui, traversant un pays en grande partie désolé, vivifie ses berges sur toute la largeur de sa zone inondable, c'est-à-dire plusieurs kilomètres (entre 2 et 6) sur toute sa zone d'inondation et sur le pourtour de ses lacs défluent. On ne s'étonnera pas d'y trouver les plus fortes densités de tout le Mali, si l'on songe que le peuplement ne peut être que linéaire sans exutoire aucun vers l'intérieur des terres. Le bienfait du Niger, s'il est plus apparent au milieu du désert, n'en est pas moins immense partout ailleurs en amont (voir carte 2) ; non seulement il offre des possibilités (pas toujours exploitées) d'ajouter des cultures inondées aux cultures sèches traditionnelles, mais il permet la pêche et l'élevage ; il amène la compénétration des genres de vie et de fructueux échanges encore favorisés par la navigation qui met de longs tronçons de fleuve en communication. Ainsi signale-t-on des Haoussa de Nigeria jusqu'au lac Débo. La région de l'Issa Ber, carrefour ethnique, est aussi un foyer important de peuplement.

En principe, la nature devenant de plus en plus généreuse vers le Sud, en raison inverse de l'aridité (tranche d'eau annuelle, longueur de la saison des pluies), les conditions de vie plus favorables devraient appeler une population sans cesse plus dense. En effet, la végétation spontanée est beaucoup plus vigoureuse et les écobuages par le fait même plus enrichissants ; l'éventail des cultures est plus large et au mil fondamental s'ajoutent des productions d'appoint qui prennent de plus en plus de place (riz, bananes, tubercules, légumes ...).

Effectivement ce principe est souvent vérifié, mais bien d'autres éléments entrent en jeu, ainsi le relief. Sur la feuille n° 2, il joue indéniablement de façon défavorable par l'étendue de roches à nu qu'il développe et par l'isolement qui résulte de la fragmentation du pays. Ici rien de tel, c'est le pays découvert aux horizons immenses, avec sans doute encore de nombreuses cuirasses stériles, mais à côté de cela des terres meubles et des bas-fonds alluviaux, sans compter le grand bassin fluvial du Niger et des plaines comme celles du Gondo. Paradoxalement, une falaise aussi aride que celle de Bandiagara a pu devenir un des lieux les plus densément peuplés du cœur de l'Ouest africain ; des éléments physiques y ont concouru : pièges à eau et sources dans les grès, voisinage du fertile Gondo.

Le milieu physique peut encore agir de façon défavorable, notamment, et c'est un principe général, avec les cours d'eau. Dans toute la zone soudanienne, entre le 11<sup>e</sup> et le 14<sup>e</sup> parallèle, là où passent des rivières à peu près permanentes, on constate un vide à leurs abords. Ceci est vrai aussi bien au Mali occidental où il frappe particulièrement par son étendue,

que ce soit pour le Bafing, le Bakoy ou le Baoulé, qu'au Mali central ou en Haute-Volta. Dans le Mali central c'est le Baoulé, le Bagoé et le Banifing qui forment le Bani, lequel même ne cesse d'être répulsif qu'en aval de San, à partir du moment où il s'épanouit dans sa zone d'inondation.

En Haute-Volta, le Sourou au cours indécis et les trois Volta produisent le même effet qui se remarque d'autant mieux que les régions avoisinantes comptent parmi les plus peuplées de l'intérieur de l'Ouest africain. Il y a très certainement là un problème de salubrité : les galeries qui bordent les rivières sont infestées de mouches tsé-tsé ; dans les eaux vives se développe la mouche simuli qui propage l'onchocercose (comme les eaux dormantes sont source de paludisme). Cette terrible affection oculaire serait même en voie de développement si l'on en juge par le nombre des villages des vallées qui ont été abandonnés à date récente. On ne peut pas préjuger de la largeur de la bande de terrain désaffectonnée qui peut le cas échéant se réduire à 4 ou 5 kms seulement. D'autres facteurs interviennent aussi : les paysans de la zone soudanienne pratiquent surtout la culture sèche (mil) et ne savent pas maîtriser les crues, aménager les plaines d'inondation, travailler les terres lourdes qu'elles renferment.

Ces quelques idées qui viennent d'être jetées sur le rôle des facteurs physiques dans le peuplement sont très générales et quand on voit des cartes pédologiques à petite échelle, avec toutes les nuances qu'elles apportent dans les possibilités d'utilisation des sols, on conçoit qu'il y ait une grande marge d'indétermination. On relève des taches de forte densité sans raison apparente, pour lesquelles il faut chercher d'autres explications, les facteurs humains étant en définitive ceux qui interviennent positivement de façon prépondérante.

On notera d'abord le rôle d'attraction des villes : villes traditionnelles dans la mesure où elles ont été le siège d'un pouvoir politique doté d'une cour et d'un appareil militaire puissant. On a vu que les rois de Ségou avaient créé des villages de *tondion* et qu'ils entretenaient une armée de *sofa* ; villes modernes aussi comme Bamako, qui suscitent des demandes vivrières particulières et notamment des productions maraichères.

Les grands travaux d'aménagement sont évidemment générateurs de déplacements de population, ainsi l'Office du Niger. Cet organisme a pris en charge la mise en valeur d'une contrée naguère désolée, par l'irrigation à l'aide d'un barrage sur le Niger et d'un système de canaux ; en même temps il a créé de toutes pièces une série de villages de colonisation dont les habitants, environ 40.000 personnes, sont venus en grande partie des pays minianka et mossi considérés comme réservoirs de main-d'œuvre. Ce mouvement, à condition que les travaux d'aménagement et d'entretien soient menés régulièrement, est susceptible d'un développement constant, vu l'intérêt que les individus autant que la collectivité en retirent. On peut dire la même chose des autres travaux d'hydraulique agricole entrepris le long du Niger ou dans les plaines de ses principaux affluents.

Les routes et les chemins de fer doivent en principe exercer un attrait mais leur implantation est encore de trop fraîche date pour que les effets se soient fait suffisamment sentir. Si ces constatations sont du domaine de l'évidence, il resterait à expliquer le legs du passé qui, à défaut de transformations brutales non encore intervenues, reste capital.

Dans le cadre de l'histoire récente corroborée par des écrits et des témoignages directs, on a noté l'influence des guerres de Samori qui ont été la cause notamment d'un dépeuplement partiel du Ouassoulou avec exode vers Kita ou Kolokani, sans compter les pertes en hommes corrélatives. Toutes les luttes intestines ont dû avoir des résultats du même ordre et entraîner la cristallisation de noyaux plus denses autour de communautés organisées. Il est certain que les pays plus éloignés de la Côte ou du désert étaient mieux placés face aux ravages qu'a

produits la traite pour les autres, mais toutefois la pratique du servage y a sévi, conséquence des actions à main armée, et contribué partiellement au peuplement de la zone sahélienne.

N'envisager que ce point de vue serait admettre la passivité et l'incapacité totales des victimes à se défendre. Ce n'est pas impossible et l'on sait que des populations comme les Dogon ont eu des luttes constantes à soutenir contre leurs voisins et que c'est peut-être à la faveur de leurs sites d'habitat qu'elles ont résisté et maintenu leur accroissement (le village fortifié de Tabi résistait encore à l'administration — et à l'armée — française en 1920 !). Il y a certainement des raisons plus complexes et qui tiennent au dynamisme même des populations envisagées, non pas physique, mais social (aussi le critère ethnique mérite-t-il toujours d'être envisagé dans les études démographiques). Comme le faisait remarquer après Tauxier, Urvoy : « il semble bien que les régions très peuplées relèvent généralement d'états forts, capables de maintenir la paix à l'intérieur et d'écarter les guerres étrangères. » Ce serait alors le cas du bloc Mossi de Ouahigouya à Zabré en passant par Ouagadougou et continué par des densités non moins fortes dans le Nord Ghana.

Le bloc Mossi ne connaît pas de conditions physiques particulièrement favorables et la lutte pour la vie y est aussi difficile qu'ailleurs, cependant il possède une structure sociale très hiérarchisée et solide qui aurait facilité son développement et sa résistance aux influences extérieures, à l'Islam en particulier. A l'encontre de cette théorie, on peut objecter, comme le faisait Urvoy lui-même, que les Gourmantché, frères de race des Mossi, ne connaissent pas ces fortes densités ; inversement les Minianka n'ont pas ces structures sociales organisées mais vivent village par village, tout en formant un bloc qui de l'extérieur apparaît plus homogène et plus solide.

On voit par ces quelques exemples qu'il y a encore beaucoup à chercher, à la fois dans le domaine de la géographie, de la démographie et de la sociologie. Les historiens auront leur mot aussi à dire et c'est à leur sagacité que ce document brut que constituent les cartes ethnodémographiques est livré. Elles n'ont d'ailleurs pas la prétention d'expliquer mais de souligner les différents degrés d'occupation du sol et d'amener à rechercher les correctifs qui pourraient être apportés. Si l'homme sait de lui-même façonner ses sols à la mesure de ses besoins, comme le montrent toutes les études de terroirs, il n'en est pas moins vrai que son accroissement l'amène à envisager des migrations qui aujourd'hui doivent être canalisées scientifiquement, bien qu'elles se fassent constamment sous nos yeux de façon impondérable, à l'échelon individuel, vers les terres plus riches ou vers les centres urbains.

### 3) *Les citadins.*

La carte n° 3 Nord comporte deux villes traditionnelles avec Tombouctou et Dienné ; fondées l'une et l'autre il y a plusieurs siècles, elles n'ont jamais cessé d'exister et de remplir diverses fonctions qui assuraient leur rayonnement sur un pays d'autant plus grand qu'elles étaient seules de leur genre. La fonction politique fut sans doute un de leurs attributs, mais à titre secondaire, ce qui leur a probablement valu, si elles ont connu les pillages, de ne jamais être complètement détruites ; la fonction religieuse par contre ne faiblit jamais avec des lettrés réputés pour enseigner la théologie et la loi coranique et des mosquées parmi les plus belles du Mali pour la prière. Avant tout la fonction commerciale l'emporta : placées sur les grandes voies d'eau du Niger et du Bani, animées par les entreprenants Songay, au débouché du désert pour l'une, de la zone soudanienne pour l'autre, les deux villes pratiquaient un même commerce à base de sel et de produits d'Afrique du Nord contre l'or du Mandé et les esclaves, servant

l'une à l'autre de marché, d'entrepôt et de centre de réexpédition. Aujourd'hui les axes commerciaux ayant été bouleversés, Tombouctou et Dienné ont perdu beaucoup de leur importance et, hormis le style traditionnel de leurs constructions, ne se distinguent pas des autres petits centres administratifs plus récemment développés.

Gao, Ségou, Bandiagara, Sikasso représentent des sites d'occupation humaine anciens et ont même été à des titres différents des capitales politiques, mais on peut dire qu'il n'est rien resté de l'époque de leur grandeur et que les villes actuelles n'ont fait que reprendre les emplacements, créant tout par ailleurs.

Il y a certainement eu d'autres lieux de villes — si l'on entend par là des concentrations inaccoutumées de population — mais beaucoup ont disparu à peu près sans laisser de traces, ainsi Ghana (Koumbi Saleh à l'Ouest de Nara) et, dernier en date, l'Hamdallaye des Peul dont on voit encore les murailles en ruines.

D'autres villes se sont développées avec le xx<sup>e</sup> siècle sans pouvoir se targuer de souvenirs anciens, si ce n'est celui de petites chefferies ; on citerait ainsi San, Koutiala, Bougouni, Niafunké, Goundam, Douentza, Bourem. Le rôle de chef-lieu administratif qui leur était dévolu, comme aux précédentes, suffisait à leur assurer une destinée puisqu'elles se trouvaient à la tête de régions souvent très vastes, sans concurrence possible. Certaines semblent se limiter assez étroitement à ce rôle et végètent, n'ayant que les maigres deniers publics pour les aider. La situation particulière de quelques autres sur la grande voie du fleuve ou au carrefour de routes importantes leur a valu un plus grand développement à la faveur du commerce qui y prospère.

On citera la fortune exceptionnelle de Mopti, au confluent du Niger et du Bani, qui n'était qu'un simple hameau de pêcheurs au début du siècle et qui connaît actuellement une croissance continue, seulement un peu gênée par son site en zone d'inondation ; au carrefour d'ethnies et de genre de vie différents, au départ des richesses de la Boucle vers les pays du Sud, Haute-Volta, Ghana, Côte-d'Ivoire, c'est le grand marché d'exportation du poisson, du bétail et du riz.

De petits centres industriels ont vu le jour, tels Koulikoro qui se trouve au terminus du chemin de fer de Dakar au Niger par Bamako et de la navigation sur le Niger jusqu'à Gao. L'Office du Niger avait suscité les siens à Markala (usine électrique, atelier de construction) et à Niono (usines de transformation du riz et du coton). Ce ne sont que des débuts et la grande artère du Niger est certainement appelée à voir se développer, avec des industries de transformation de produits agricoles, de nouveaux centres de vie urbaine.

Plusieurs villes de Haute-Volta ont un enracinement ancien, lié à des structures politiques stables. Ainsi Ouagadougou qui remonterait au xvi<sup>e</sup> siècle et serait depuis cette époque la capitale du Moro Naba. Les quartiers et sous-quartiers ont été conçus en fonction du rôle qu'ils jouent dans le gouvernement des Mossi. Comme ville moderne, le développement ne date que de la reconstitution de la Haute-Volta comme entité politique, en 1947, et de sa promotion au rang de capitale, mais le retard est vite rattrapé ; l'ouverture de la voie ferrée d'Abidjan en 1954, les constantes améliorations de l'aérodrome et des liaisons aériennes y ont largement contribué.

Préalablement, Bobo Dioulasso avait connu un bel essor comme point d'aboutissement du chemin de fer d'Abidjan, ville-marché et siège de services importants tels que ceux des Grandes Endémies ou de l'Armée. Kaya, Ouahigouya, Koudougou, Dori <sup>(1)</sup> sont aussi des centres politiques anciens, mais leur rôle ne va pas actuellement au-delà de celui de chef-lieu de circonscription administrative et de marchés ou de petits centres commerciaux.

(1) DELMOND P. : DORI, ville peule, in *Mémoire IFAN*, n° 23, 1953, p. 9-109.

RÉPARTITION DES POPULATIONS DU MALI (1)

	Feuilles			Total
	2	3	4	
Arma.....		2	20	22
Bambara.....	76	689	26	791
Bella (ou Harratin).....	49	14	81	144
Bobo.....		11		11
Bwa.....		136		136
Bozo.....		42	7	49
Diakhanke.....	3			3
Dialonke.....	15			15
Diarisso.....	4			4
Diawambe.....	9	5	6	20
Diawara.....	14			14
Diennenke.....			3	3
Dioula.....		25		25
Dogon.....		7	221	228
Foula.....		77		77
Foulankriabe.....			5	5
Gabibi.....			5	5
Girganke.....	1	2		3
Houmbebe.....			15	15
Kagoro.....	17	2		19
Khassonke.....	38			38
Kouroumba.....			3	3
Malinke.....	221	8		229
Marka.....		11	18	29
Massassi.....	4			4
Maure.....		6	13	19
Minianka.....		155		155
Pana.....			3	3
Peul.....	110	140	123	373
Rimaibe.....	9	62	48	119
Samoro.....		15		15
Senoufo.....		120		120
Somono.....		14		14
Soninke.....	167	164	12	343
Songay.....		10	122	132
Sorko.....			5	5
Touareg.....		2	31	33
Tondion.....		8		8
Toucouleur.....	20	2		22
Voltaïques indifférenciés.....	2	20		22
Wassoulounke.....	4	15		19
Wolof.....	2			2
Divers.....	4			4

(1) En milliers d'habitants, compte non tenu de 50.000 nomades au nord du 17° parallèle et de 67.000 sur la feuille n° 5 Nord, plus 45.000 sédentaires (au 9/10° songay). La population des villes n'a pas été non plus ventilée (soit 230.000 habitants).

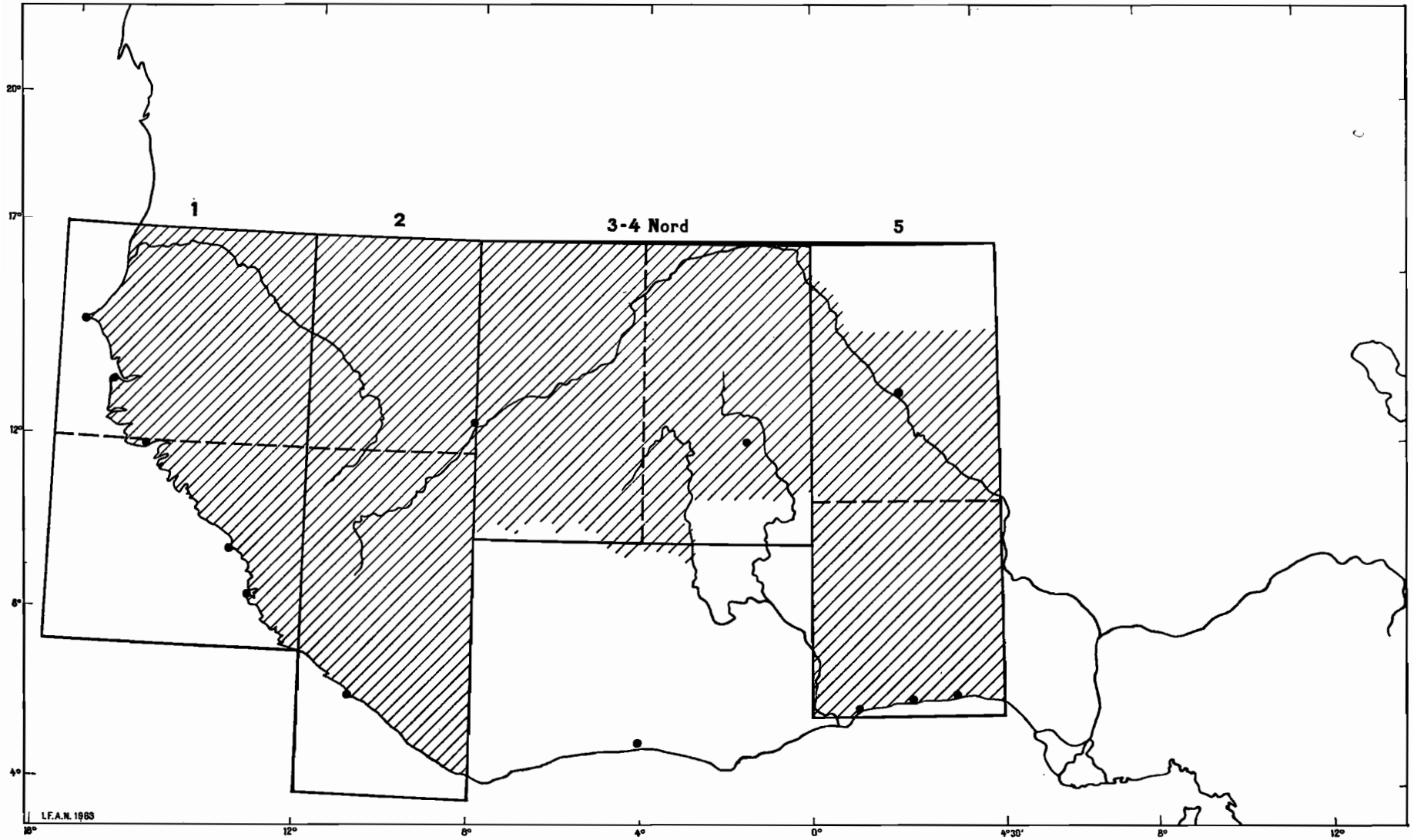
---

**IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)**

**DÉPOT LÉGAL : 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1964**

---

Tableau d'assemblage des CARTES ETHNO-DÉMOGRAPHIQUES de l'Ouest-Africain





UNIVERSITÉ DE DAKAR  
INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE  
PUBLICATIONS DE L'IFAN

**DIFFUSION**

(Prix en monnaie française)

**Revues périodiques**

Abonnements : IFAN, B. P. 206 Dakar  
C. C. P. Dakar 5200

Ventes des numéros séparés :  
Librairie CLAIRAFRIQUE

**Publications non périodiques**

Dépositaire exclusif de L'IFAN :  
Librairie CLAIRAFRIQUE  
2, rue Sandiniéry, B. P. 2005, Dakar (Sénégal)  
C. C. P. Dakar : 151-58  
C. C. P. Paris : 8152-79

**REVUES PERIODIQUES**

**Bulletin de l'IFAN, in-8°.**

Remplace depuis 1939, le *Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A. O. F.* A partir de 1954, divisé en deux séries :

Série A : Sciences Naturelles, trimestriel, 4 numéros par an.

L'abonnement à compter de janvier ..... 60 F  
Le numéro séparé ..... 18 F

Série B : Sciences Humaines, trimestriel, 2 numéros jumelés par an.

L'abonnement à compter de janvier ..... 36 F  
Le numéro séparé ..... 18 F  
(Depuis 1948, édité par l'IFAN ; avant cette date par Larose, Paris.)

**Notes africaines, in-4°.**

Bulletin d'information et de correspondance de l'IFAN, trimestriel.  
L'abonnement à compter de janvier ..... 10 F  
Le numéro séparé ..... 3 F

**PUBLICATIONS NON PERIODIQUES**

**Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire (1),**

succédant aux *Mémoires du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A. O. F.*, in-4°.

1. TRAUTMANN R. — La divination à la Côte des Esclaves et à Madagascar. 1939, 155 p. (*épuisé*).
2. TROCHAIN J. — Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal. 1940, 433 p., 30 pl. (*épuisé*).
3. BERBAIN S. — Le comptoir français de Juda (Ouidah) au XVIII<sup>e</sup>. Etudes sur la traite des Noirs au golfe de Guinée. 1942, 125 p., 6 pl. (*épuisé*).
4. URVOY Y. — Les bassins du Niger. 1942, 139 p., 6 pl., 4 cartes h.-t. (*épuisé*).
5. URVOY Y. — Petit atlas ethno-démographique du Soudan entre Sénégal et Tchad. 1942, 46 p., 4 pl., 3 cartes h.-t. (*épuisé*).
6. DEMOUGEOT A. — Notes sur l'organisation politique et administrative du Labé avant et depuis l'occupation française. 1944, 84 p., 7 F.
7. URVOY Y. — Histoire de l'empire du Bornou. 1949, 164 p., cartes, 12 F.
8. MAIRE R. et MONOD Th. — Etudes sur la flore et la végétation du Tibesti. 1950, 140 p., 6 pl., 14 F.
9. LE CŒUR Ch. — Dictionnaire ethnographique téda, précédé d'un lexique français-téda. 1950, 211 p., 37 pl., fig., 1 carte h.-t., 18 F.
10. Contribution à l'étude de l'Aïr. 1950, 562 p., fig., 1 carte h.-t., 40 F.
- \* \* \*
11. DAGET J. — Révision des affinités phylogénétiques des Polypéridés. 1950, 178 p., 57 fig., 6 F.
12. PAULIAN R. — Les Corylophidae d'Afrique (*Coleoptera*), 1950, 126 p., 86 fig., 4 cartes, 5,20 F.
13. RISBEC J. — I. Les Chalcidoïdes ; II. Les Microgasterinae d'A. O. F., 1951, 473 p., 170 + 46 fig., 20 F.
14. HOLAS B. — Mission dans l'Est libérien (P.-L. Dekeyser et B. Holas, 1948), 1952, XIII + 566 p., 252 fig., 39 pl., 2 cartes h.-t., 36 F.
15. ALIBERT H. — Les insectes vivant sur les Cacaoyers en Afrique Occidentale. 1951, 174 p., 210 fig., 7 pl. phot., 8 F.
16. LABOURET H. — La langue des Peuls ou Foulbé. 1952, XII + 286 p., 20 F.
17. DELCOURT A. — La France et les établissements français au Sénégal entre 1713 et 1763. 1952, 432 p., fig., cartes, 20 F.
18. MONOD Th. et SCHNELL R. — Mélanges botaniques. 1952, 334 p., fig., 18 pl. h.-t., 36 F.
19. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. I, 1952, 334 p., fig., 24 F.
20. CASTHELAIN J. — La langue guéréz ; LASSORT P. — Grammaire guéréz. 1952, 423 p., 32 F.
21. GENEVRAY J. — Eléments d'une monographie d'une division administrative libérienne (Grand Bassa County). 1952, 135 p., 12 fig., 12 F.
22. SCHNELL R. — Végétation et flore de la région montagneuse du Nimba (Afrique occidentale française). 1952, 604 p., 42 fig., 24 pl. h.-t., 44 F.
23. Mélanges ethnologiques. 1953, 408 p., 10 fig., 27 pl. h.-t. dont 4 cartes, 28 F.
24. BON R. P. G. — Grammaire l'élé ; NICOLAS R. P. F. — Glossaire l'élé-français. 1953, 452 p., 23 fig., 1 carte, 36 F.
25. AKINDÉLE A. et AGUESSY C. — Contribution à l'étude de l'histoire de l'ancien royaume de Porto-Novo. 1953, 168 p., 4 fig., 8 pl. h.-t., 12 F.
26. PROST A. — Les langues mandé-sud du groupe mana-busa. 1953, 182 p., 3 cartes, 20 F.
27. Les Afro-Américains. 1953, 268 p., 19 fig. h.-t., 24 F.
28. TARDIEU-BLOT M<sup>me</sup>. — Les Ptéridophytes de l'Afrique intertropicale française. 1953, 241 p., 44 pl., 16 F.
29. BOYER G. — Un peuple de l'Ouest soudanais : les Diawara ; ROUCH J. — Contribution à l'histoire des Songhay. 1953, 259 p., 29 fig., 12 cartes, 13 pl. h.-t., 24 F.
30. LAVERGNE DE TRESSAN M. DE. — Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo. 1953, 241 p., 8 cartes, 24 F.
31. DECLITRE L. — Recherches sur les Rhizopodes thécamoebiens d'A. O. F. 1953, 249 p., 374 fig., 28 F.
32. BRASSEUR-MARION M<sup>me</sup> P. et BRASSEUR G. — Porto-Novo et sa palmeraie. 1953, 132 p., 26 fig., 10 pl. h.-t., 10 F.
33. NICOLAS F. — La langue berbère de Mauritanie. 1953, 476 p., fig., 28 F.
34. ALEXANDRE R. P. — La langue méré. 1953, t. I : 407 p. ; t. II : 506 p., 80 F les deux volumes.
35. PICHON M. — Monographie des Landolphiées (Classification des Apocynacées, XXXV). 1953, 437 p., 21 pl., 36 cartes, 28 F.
36. DAGET J. — Les Poissons du Niger supérieur. 1954, 391 p., 141 fig. (*épuisé*).
37. FROELICH J.-C. — La tribu Konkomba du nord Togo. 1954, 255 p., 188 fig., 5 cartes, 4 pl. h.-t., 20 F.
38. SOURIE R. — Contribution à l'étude écologique des côtes rocheuses du Sénégal. 1934, 342 p., 46 fig., 23 pl. h.-t., 28 F.
39. HOLAS B. — Le culte de Zié. Eléments de la religion kono (Haute Guinée française). 1954, 275 p., 30 fig., 2 pl. h.-t., 24 F.
40. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. II. 1954, 402 p., fig., 32 F.
41. LABOURET H. — La langue des Peuls ou Foulbé. Lexique français-peul. 1955, 160 p., 4 fig., 24 F.
42. BEART Ch. — Jeux et jouets de l'Ouest africain. 1955, t. I, 438 p., 316 fig., t. II, 451 p., 570 fig., 76 F les deux volumes.
43. LECLERC J.-C., RICHARD-MOLARD J., LAMOTTE M., ROUGERIE G., PORTERES R. — La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. III :

(1) Les 10 premiers Mémoires ont été édités par la Librairie LAROSE, 11, rue Victor-Cousin, PARIS (5<sup>e</sup>). Exceptionnellement, les numéros encore disponibles sont vendus par cet Editeur.

- La Chaîne du Nimba. Essai géographique. 1955, 271 p., 64 fig., 54 pl., 24 F.
44. DEKEYSER P.-L. et VILLIERS A. — Contribution à l'étude du peuplement de la Mauritanie. Notations écologiques et biogéographiques sur la faune de l'Adrar. 1956, 222 p., 35 fig., 25 pl. h.-t., 24 F.
  45. MONOD Th. — Hippidea et Brachyura ouest-africains. 1956, 674 p., 884 fig., 10 tableaux, 36 F.
  46. LE CŒUR Ch. et M. — Grammaire et textes teda-daza. 1955, 394 p., 1 carte h.-t., 20 F.
  47. PROST R. P. A. — La langue sonay et ses dialectes. 1956, 627 p., 56 F.
  48. Le parc national du Niokolo-Koba, fasc. I, 1956, 267 p., 1 carte frontispice, fig. phot., 14 pl. h.-t., 20 F.
  49. BARAT Ch. — Pluviologie et aquidimétrie dans la zone intertropicale. 1957, 80 p., 15 pl., 10 F.
  50. TARDIEU-BLOT M.<sup>me</sup> et ALSTON A. H. G., SCHNELL R., BLANC M. et DAGET J. — Mélanges biologiques. 1957, 169 p., phot., fig., 20 F.
  51. VERGER P. — Notes sur le culte des Orisa et Vodun à Bahia, la Baie de tous les Saints, au Brésil et à l'ancienne Côte des Esclaves en Afrique, 1957, 609 p., 1 carte, 159 pl. h.-t., 60 F.
  52. MONOD Th. — Majâbat al-Koubrâ. Contribution à l'étude de l'« Empty Quarter » ouest-saharien. 1958, 407 p., 135 fig., 81 pl. h.-t., 3 cartes h.-t., 4 pl. sous pochette couverture, 56 F.
  53. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. IV. 1958, 357 p., 142 fig., 20 pl., 32 F.
  54. LABOURET H. — Nouvelles notes sur les tribus du rameau Lobi, leurs migrations, leur évolution, leurs parlers et ceux de leurs voisins. 1958, 295 p., 3 cartes h.-t., 28 F.
  55. THOMAS L.-V. — Les Diola, 2 vol. 1959, 821 p., 2 cartes, 38 pl. h.-t., 96 F.
  56. DAVEAU S. — Recherches morphologiques sur la région de Bandiagara, 1959, 120 p., 19 fig., 5 cartes h.-t., 8 mosaïques aériennes h.-t., 21 pl. phot. h.-t., 36 F.
  57. NICOLAS J.-P. — Bioclimatologie humaine de Saint-Louis du Sénégal. 1959, 340 p., 216 fig., 54 F.
  58. ROUGERIE G. — Le façonnement actuel des modelés en Côte d'Ivoire forestière, 1960, 542 p., 130 tabl., 134 fig., 92 phot., 90 F.
  59. DE MUZZON J. — Faune des Benthides d'Afrique. 1960, 256 p., 173 fig., 32 F.
  60. GOMES EANES DE ZURARA. — Chronique de Guinée (Traduction L. BOURDON). 1960, 301 p., 2 cartes, 32 F.
  61. MAUNY R. — Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen-Age, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. 1961, 587 p., 111 fig., 68 F.
  62. Le parc national du Niokolo-Koba, fasc. II. 1961, 379 p., fig., phot., 48 F.
  63. HURAUULT J. — Les Noirs réfugiés Boni de la Guyane française. 1961, 362 p., 29 fig., tabl., cartes h.-t., 54 F.
  64. HALLÉ N. — Monographie des Hippocratéacées d'Afrique occidentale. 1962, 245 p., 76 fig., 30 F.
  65. DAGET J. — Les Poissons du Fouta Dialon et de la Basse Guinée. 1962, 210 p., 13 pl., 61 fig., 30 F.
  66. La Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba, fasc. V. 1963, 640 p., nombr. fig., 86 F.

#### Initiations et Etudes africaines, in-8°.

1. DEKEYSER P.-L. — Les Mammifères de l'Afrique noire française, 2<sup>e</sup> édition. 1955, 426 p., 242 fig., 16 F.
2. VILLIERS A. — Les Serpents de l'Ouest africain. 2<sup>e</sup> édition, 1963, 190 p., 258 fig., 20 F.
3. CADENAT J. — Poissons de mer du Sénégal. 1950, 345 p., 241 fig. (épuisé).
4. SOCUQUET Mgr. — Manuel-Grammaire mossi. 1952, 87 p., 4 F.
5. DEKEYSER P.-L. et VILLIERS A. — Les animaux protégés de l'Afrique noire. 1951, 128 p., 57 fig. h.-t., 6 F.
6. MERCIER P. — Les tâches de la sociologie. 1951, 93 p., 9 fig., 2,40 F.
7. MAUNY R. — Guide de Gorée, 2<sup>e</sup> édition. 1954, 38 p., 13 pl. phot., 1 plan h.-t., 2,40 F.
8. HOLAS B. — L'homme noir d'Afrique. 1951, 105 p., 53 fig., 50 photos h.-t., 6 F.
9. VILLIERS A. — Hémiptères de l'Afrique noire (Punaises et Cigales). 1952, 256 p., 358 fig., 16 F.
10. CHAILLEY Ct. — Les grandes missions françaises en Afrique occidentale. 1953, 145 p., 70 fig., cartes, 12 F.
11. MAUNY R. — Gravures, peintures et inscriptions rupestres de l'Ouest africain. 1954, 93 p., 12 fig., 7 cartes, 6 F.
12. BERLAN L. — Les Arachnides de l'Afrique noire française. 1955, 130 p., 116 fig., 8 F.
13. BRASSEUR G. — L'A. O. F. 1957, 74 p., 23 photos h.-t., cartes et p., 4 F.
14. Les Lépidoptères de l'Afrique noire occidentale. — Fascicule I : Introduction : Structure, Mœurs, Récolte, Conservation, Classification, par A. VILLIERS, 1957, 84 p., 109 fig., 4 F. — Fascicule II : Papilionidés, par A. VILLIERS, 1957, 49 p., 79 fig., 4 F. — Fascicule III : Lycaenidés, par H. STEMPFFER, 1957, 228 p., 331 fig., 14 F. — Fascicule IV : Attacidés, par P. C. ROUGERIE, 1962, 214 p., 226 fig., 25 F.
15. VILLIERS A. — Tortues et Crocodiles de l'Afrique noire française. 1958, 354 p., 290 fig., 24 F.
16. DEKEYSER P.-L. et DERIVOT J. — Étude d'un type d'oiseau ouest-africain : *Corvus albus*. Généralités-Ostéologie. 1958, 58 p., 66 fig., 6 F.

#### Catalogues et Documents, in-8°.

1. NICKLÈS M. — La collection de Mollusques testacés marins de l'IFAN. 1947, 23 p., 1 F.
2. CADENAT J. — Noms vernaculaires des principales formes d'animaux marins des côtes de l'Afrique occidentale française, 1947, 56 p., 2,80 F.
3. DAGET J. — La collection des Poissons d'eau douce de l'IFAN. 1949, 59 p., 14 fig., 2 F.
4. BARON P. — Collection des masques d'or de l'IFAN. 1949, 22 p., 23 pl. h.-t., 2 F.
5. VILLIERS A. — Mission P.-L. Dekeyser et A. Villiers en Guinée et en Côte d'Ivoire (1946). Insectes (1<sup>re</sup> partie). 1949, 90 p., 9 fig., 2,80 F.
6. VILLIERS A. — La collection de Serpents de l'IFAN. 1950, 155 p., 12 fig., 4 F.
7. MERCIER P. — Les Asés du Musée d'Abomey. 1952, 77 p., 8 fig., 20 pl. h.-t., 8 F.
8. MONOD Th., NICKLÈS M., MOLL F. — Xylophages et Pétricoles ouest-africains. 1952, 145 p., 158 fig., 12 pl. h.-t., 8 F.
9. MAUNY R. — Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest africain. 1952, 69 p., 2,80 F.
10. HOLAS B. — Portes sculptées du Musée d'Abidjan. 1952, 71 p., 56 fig. et phot., 5,20 F.
11. LEPESSME P. — Coléoptères Cérambycides (Longicornes) de Côte d'Ivoire. 1953, 103 p., 40 pl., 8 F.
12. GUERMEUR P. — Diatomées de l'A. O. F. (Première liste : Sénégal). 1954, 137 p., 24 pl., 10 F.
13. Guide du Musée historique de l'A. O. F. à Gorée. 1955, 33 p., 8 phot., 2,40 F.
14. MARCHE-MARCHEAD I. — Nouveau catalogue de la collection de Mollusques testacés marins de l'IFAN. 1958, 64 p., 4,80 F.
15. ADANÉ A. — Les récades des rois du Dahomey. 1962, 104 p., 37 pl., 24 F.

#### Instructions sommaires, in-8°.

1. DEKEYSER P.-L. et VILLIERS A. — Récolte et préparation des collections zoologiques. 1948, 44 p., 25 fig., 1,20 F.
2. PITOT A. — Récolte et préparation des collections botaniques. 1950, 43 p., 17 fig., 1,20 F.
3. Conseils aux chercheurs (4<sup>e</sup> éd.). 1953, 74 p., 2 F.

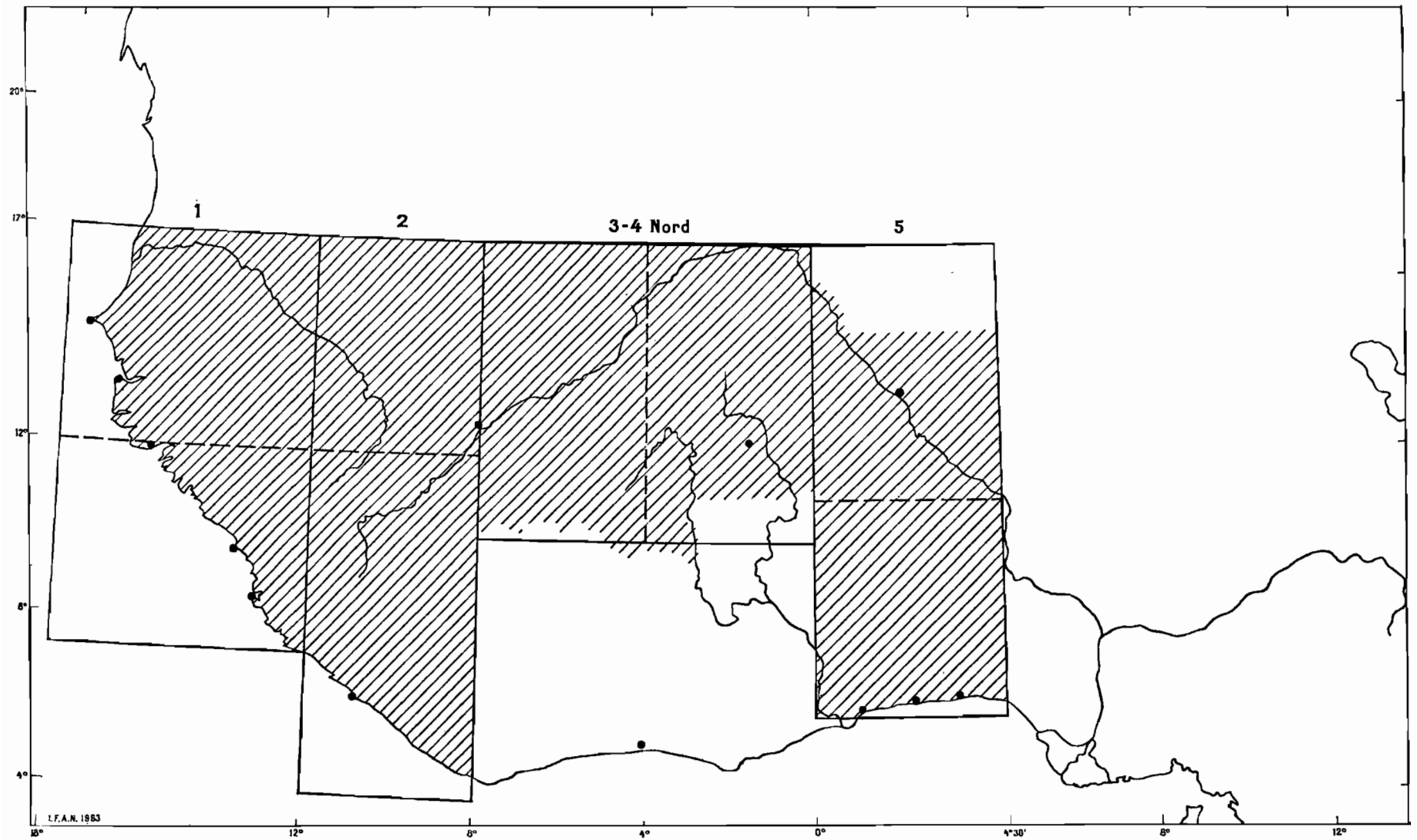
#### Publications diverses.

- Première Conférence Internationale des Africanistes de l'Ouest, Dakar, IFAN, 1945. Comptes Rendus. T. I, 1950, 531 p., fig., 24 F. T. II, 1951, 567 p., fig., phot., 28 F.
- MERSADIER Y. — Budgets familiaux africains : Étude chez 136 familles de salariés dans trois centres urbains du Sénégal. 1957, 102 p., 4 F.
- Cartes ethno-démographiques de l'Afrique occidentale. Feuilles n° 1, 1952, 4 p., 4 cartes, 10 F.
- Feuilles n° 5, 1954, 27 p., 4 pl., 4 cartes, 10 F.  
Feuilles n° 2, 1960, 34 p., 4 cartes, 10 F.
- Icones plantarum africanarum.  
Fasc. I, 1953, 24 pl. : 12 F.  
Fasc. II, 1953, 24 pl. : 12 F.  
Fasc. III, 1955, 24 pl. : 12 F.  
Fasc. IV, 1957, 24 pl. : 12 F.  
Fasc. V, 1960, 24 pl. : 12 F.

#### Ouvrages en dépôt.

- NICOLAS F. — Tamesna. Les Ioullemmeden de l'Est ou Touâreg « Kel Dinnik », Cercle de Tâwa. Colonie du Niger. Paris, 1950, 279 p., 51 fig., 10 pl., 14 F.
- PIERRET R. — Étude du dialecte maure des régions sahariennes et sahéniennes de l'Afrique occidentale française. Paris. 1948, 520 p., 22 F.

Tableau d'assemblage des CARTES ETHNO-DÉMOGRAPHIQUES de l'Ouest-Africain



# LÉGENDE ETHNIQUE

Maure	■	Songay	◆	Bobo (fing)	▼
Touareg	◆	Gabibi	◆	Bwa (Bobo Oulé)	▶
Bella ou Harratin	●	Arma	◆	Nouna	▶
Touareg Imajeren	◆	Sorko	◆	Léla	▶
Touareg Ineslemen	◆	Senoufo	◆	Kaséna	▶
Touareg Imrad	◆	Minianka	◆	Ko	▶
Alkasseybatan	◆	S. et M. indifférenciés	◆	Sisala	▶
Peul	▲	Karaboro	▶	Pougouli	▶
Rimaïbé	▲	Tousian	▶	Nankana	▶
Diawambé	▲	Tourka	▶	Kousasé	▶
Foulankriabé	▼	Gouin	▶	Birifor	◆
Gaobé (H. V.)	◆	Wara	▶	Dagari	◆
Mallébé (H. V.)	◆	Dyoula	■	Wilé	◆
Toucouleur	▲	Bobo-Dyoula	■	Lobi	◆
Girganké	◆	Marka	■	Dyan	◆
Soninké	◆	Samo	■	Gan	◆
Diarisso	◆	Samoro	■	Dorosyé	◆
Malinké	■	Bousansé	■	Tyéfo	◆
Bambara	■	Pana	■	Vigé	◆
Kagoro	■	Blé	■	Komono	◆
Tondion	■	Natyoro	■		
Somono	■	Sanbla	■		
Wassoulou	■	Syémou	■		
Foula	■	Haoussa	■		
Bozo	◆	Mossi	●		
Dogon	■	Gourmantché	○		
Houmbébé	■	Kouroumba (Foulsé)	▼		
Djeninké	◆	Déforo	▼		
		Yarsé	■		
		Maransé	■		
		Silmi Mossi	▲		
		Bolon	▼		

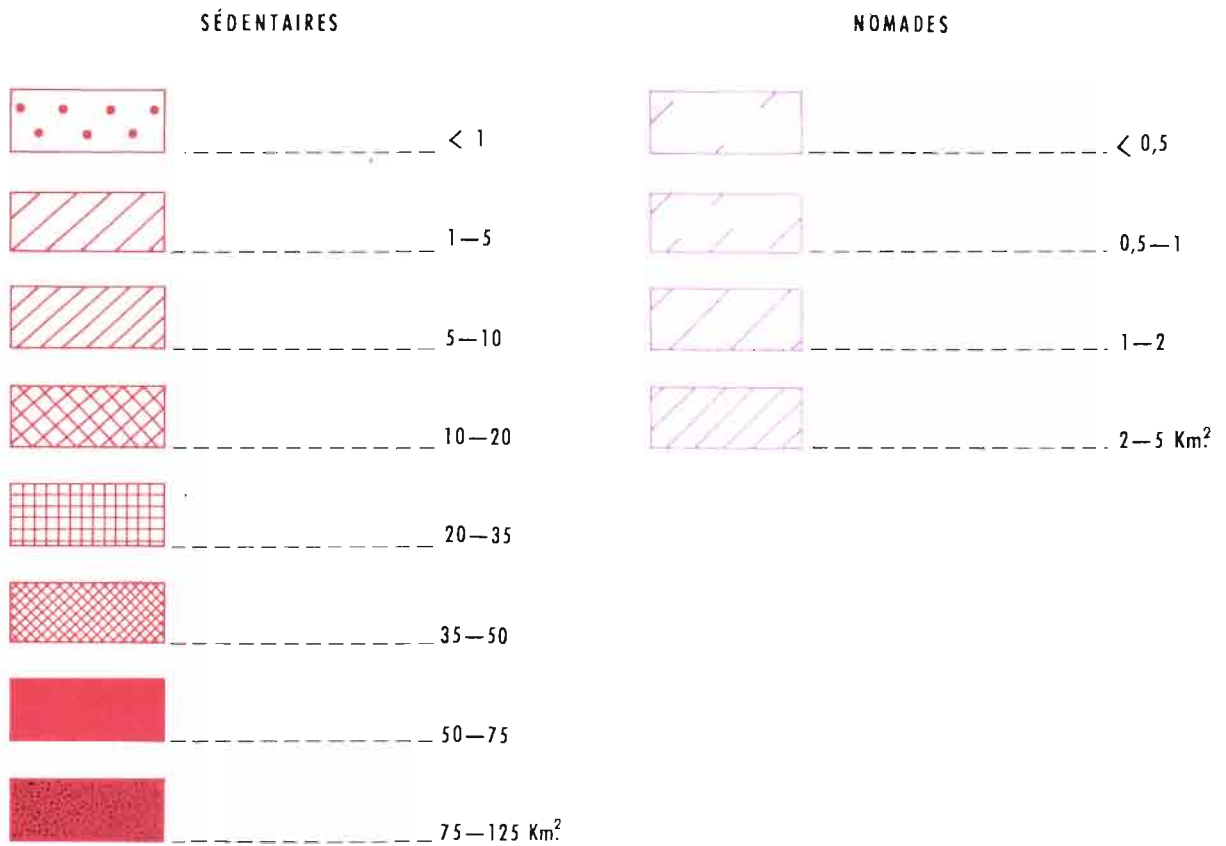
*N. B. Pour le Mali  
chaque signe représente  
500 habitants.*

## CODIFICATION DES NOMADES DU MALI

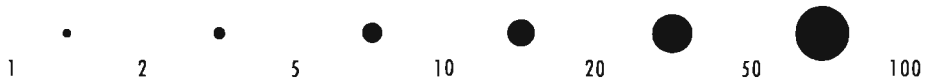
	(8) Goundam	(1) Tombouctou	(2) Gourma - Rharous	(3) Bourem	(4) Gao
0	Indifférenciés				
1	Kel Antessar				
2	Tenguérérif	Bérabich			
3	Kel Haoussa	Chioukhane			
4		Kel Sidi Ali	Irrégouénaten		
5		Ahel Araouane	Igouadaren		
6			Kounta		
7			Kel Gossi		
8			Kel Témoulait		Chériffen
9			Kel Séréré	Takaragant	Kel Khéris

*Le premier chiffre indique le lieu de recensement.  
Le deuxième, la tribu correspondante (ex : 36 Kounta de Bourem).  
Le fléchage correspond approximativement aux axes de nomadisation.*

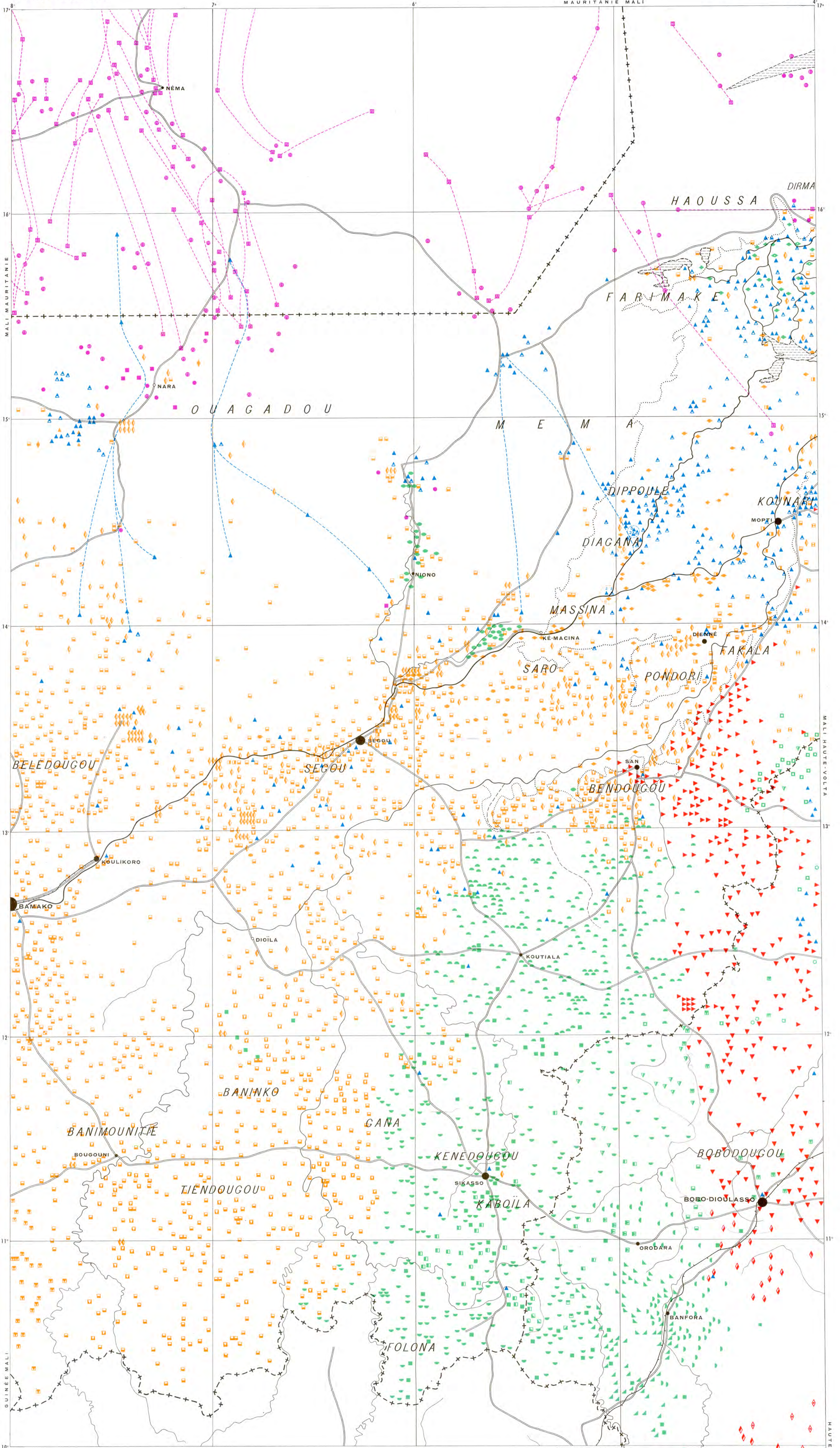
# LÉGENDE DÉMOGRAPHIQUE



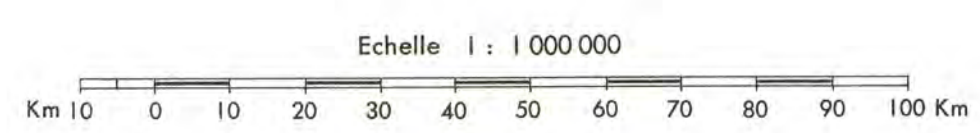
Centres administratifs ( en milliers d'habitants )



*N. B. Pour la partie Nord, seules sont notées les agglomérations > 1500 habitants*



Dessiné et publié par l'I.F.A.N. en 1962 — Imprimé par l'Institut Géographique National — PARIS (Annexe de DAKAR)  
 Reproduction interdite.



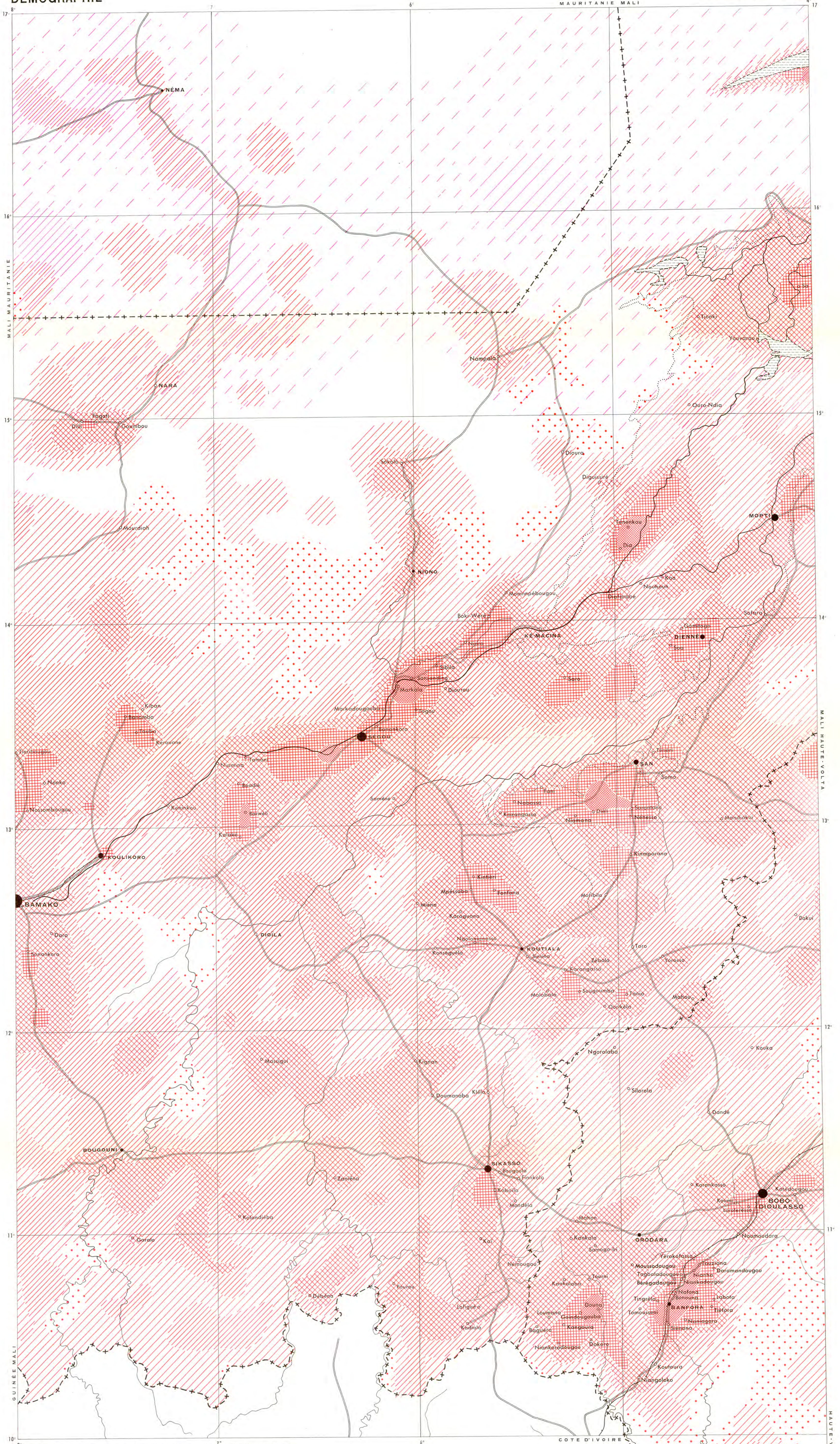
MALI HAUTE-VOLTA

MALI MAURITANIE

MAURITANIE MALI

COTE D'IVOIRE

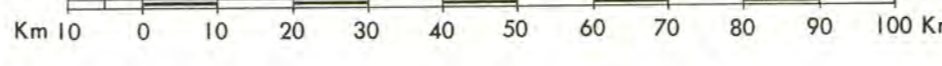
HAUTE-VOLTA

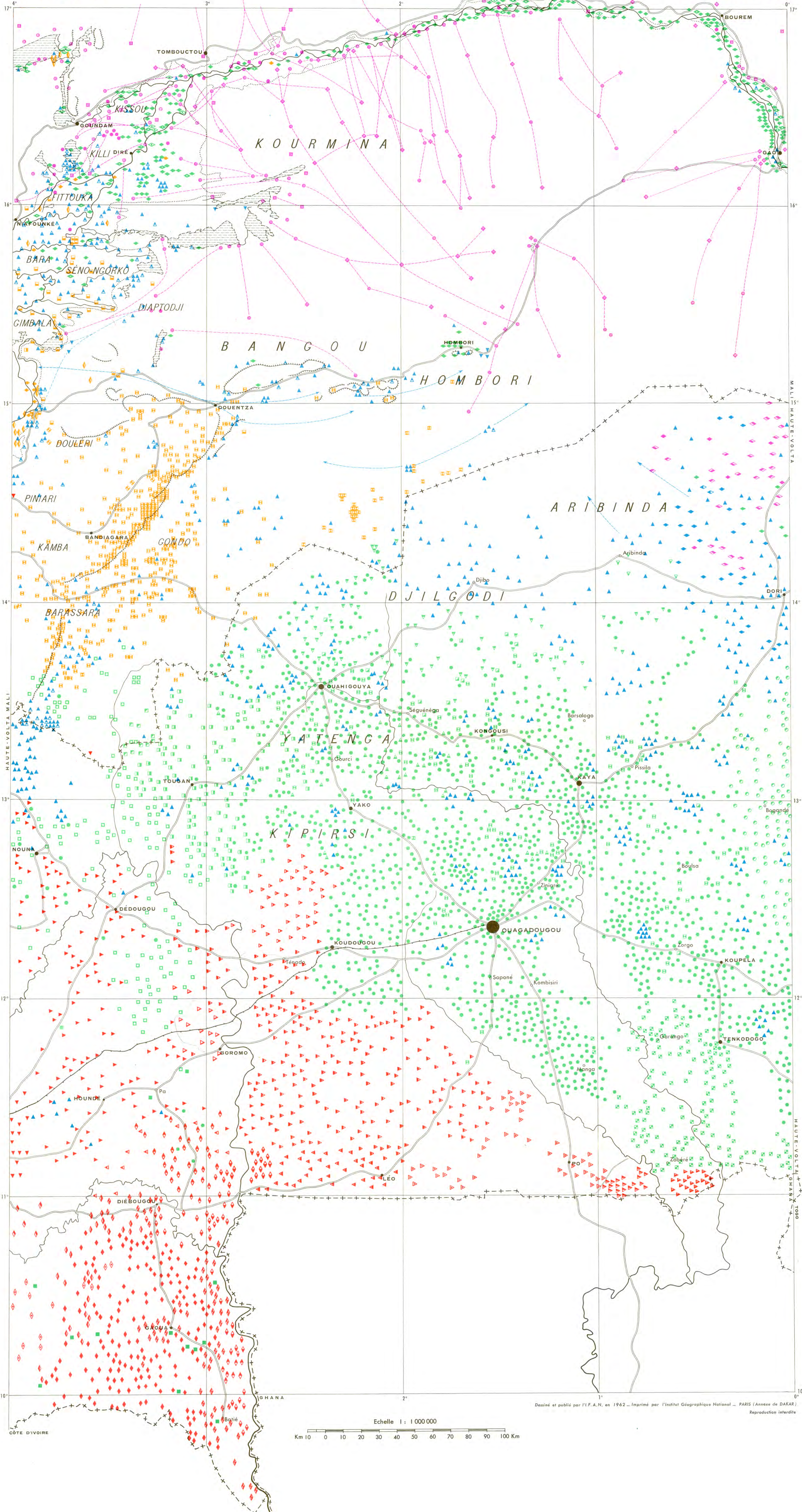


Dessiné et publié par l'I.F.A.N. en 1962 - Imprimé par l'Institut Géographique National - PARIS (Annexe de DAKAR)

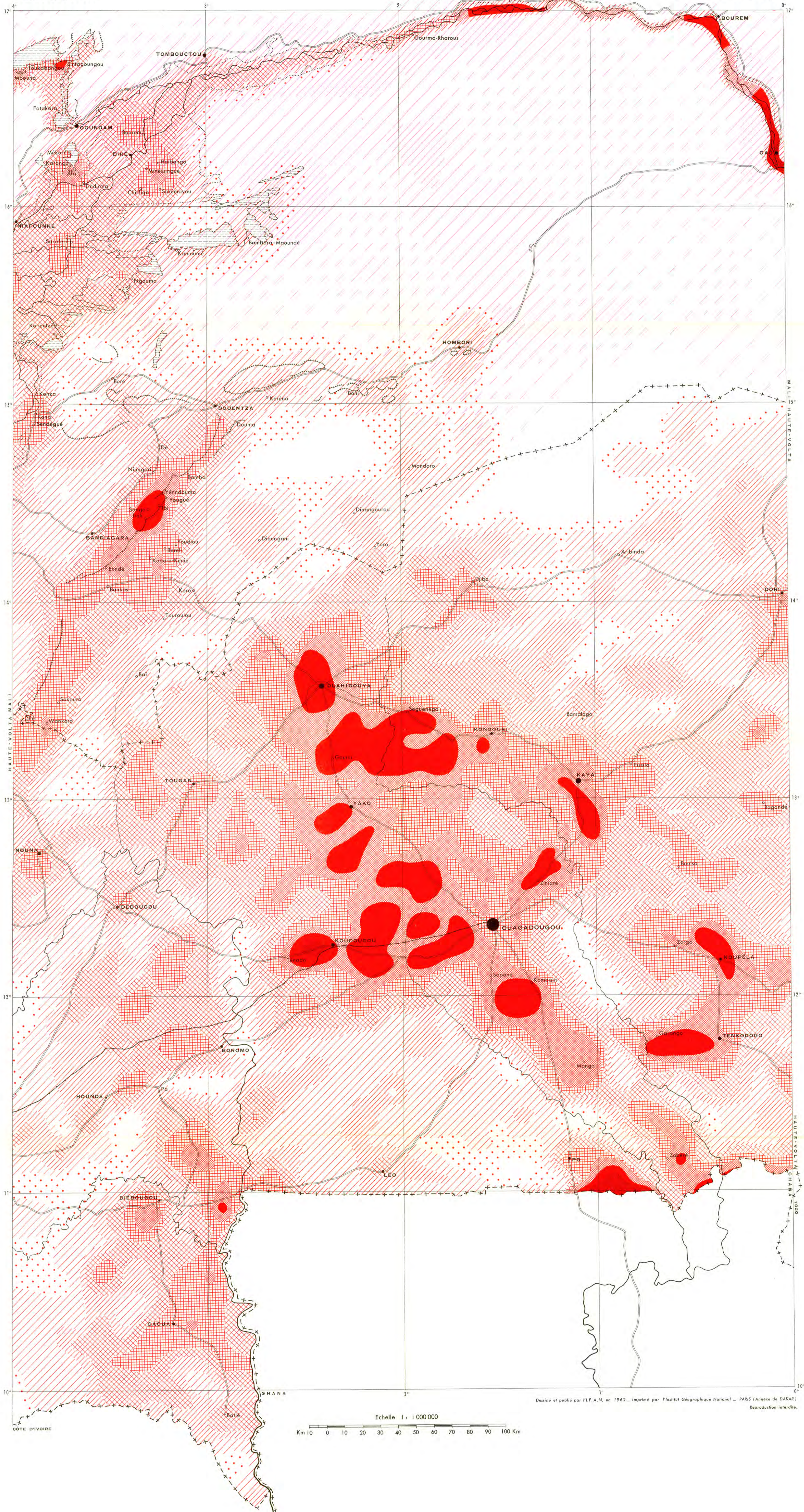
Reproduction interdite.

Echelle 1 : 1 000 000









Dessiné et publié par l'I.F.A.N. en 1962 - Imprimé par l'Institut Géographique National - PARIS (Annexe de DAKAR)  
 Reproduction interdite.

